

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

et du Vignoble Neuchâtelois

Casier Postal N° 5755

Paraissant tous les jours, excepté le dimanche.

Téléphone N° 207

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

Organe général de Publicité et Journal quotidien pour le chef-lieu, le canton de Neuchâtel et les contrées avoisinantes.

ABONNEMENTS

En ville fr. 8.- 6 mois 3 mois
 Hors de ville ou par la poste fr. 9.- 4.- 2.-
 Dans toute la Suisse fr. 9.- 4.50 3.25
 Étranger (Union postale) fr. 13.50 6.25
 Abonnement aux bureaux de poste, 10 ct. en sus.
 Changement d'adresse, 50 ct.
 ON S'ABONNE A TOUTE ÉPOQUE
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Vente au numéro aux kiosques, débits, etc.

ANNONCES c. 8

Du carton: 1^{re} insertion, 1 à 3 lignes 50 ct.
 4 et 5 lignes, 65 ct. 6 et 7 lignes 75 ct.
 8 lig. et plus, 1^{re} ins., la lig. ou son espace 10 s.
 Insert. suivantes (répét.) 8 s.
 De la Suisse et de l'étranger:
 15 ct. la lig. ou son espace, 1^{re} ins., minimum 1 fr.
 N. B. — Pour les avis tardifs, mortuaires, les réclames et les surcharges, demander le tarif spécial.
 Bureau: 1, Temple-Neuf, 1
 Les manuscrits ne sont pas rendus

Vente d'un immeuble à Neuchâtel

L'hoirie Sandoz-Matthey, sortant d'indivision, exposera en vente par voie d'enchères publiques, l'immeuble suivant situé aux Cassardes, désigné comme suit au cadastre de Neuchâtel:

Article 958, plan folio 95, n° 70 à 73. Les Rochettes, bâtiments, jardin et vigne de 1078 mètres carrés.

Subdivisions:

N° 70. Les Rochettes, logements de	420 mètres.
71. » » bucher de	46 »
72. » » jardin, terrasse de	372 »
73. » » vigne de	540 »

Assurance incendie 38,200 fr. et 2700 fr.
 Situation favorable à proximité du funiculaire. Agréables dégagements.

La maison renferme 4 logements d'un beau rapport avec prix modérés.

La vente aura lieu à l'hôtel de ville de Neuchâtel, salle de la justice de paix, samedi 30 juin 1906, à 11 heures du matin. L'adjudication sera prononcée séance tenante en faveur du plus offrant.

Mise à prix résultant d'une offre ferme, 32,000 fr.

S'adresser, pour visiter l'immeuble, à M. Sandoz, qui habite la maison Cassardes n° 11, et pour les conditions, à l'Etude Borel et Haldimann, avocats à Neuchâtel, ou au notaire Beaujon chargé de la vente.

Neuchâtel, 14 juin 1906.

Les annonces reçues avant 3 heures (grandes annonces avant 11 h.) peuvent paraître dans le numéro du lendemain.

AVIS OFFICIELS

COMMUNE de NEUCHÂTEL

Vaccinations officielles

Le Dr Matthey vaccinera d'office à son domicile, faubourg du Crêt 4a, les mardis 19 et 26 juin, à 2 heures.

Neuchâtel, le 18 juin 1906.
 Direction de Police.

COMMUNE de COFFRANE CONCOURS

La commune de Coffrane met au concours les travaux de fouilles, maçonnerie, pierre de taille, roc et granit, et charpenterie pour la construction d'un nouveau collège.
 Pour consulter les plans et cahiers des charges, s'adresser au bureau de J.-U. Debély, architecte à Cornier, le matin de 8 heures à midi. — Clôture du concours, le 23 juin, à midi. R 589 N

IMMEUBLES

MAILLEFER

A vendre superbe sol à bâtir en nature de jardin, verger planté d'arbres fruitiers et de vigne. Joli pavillon. Contenance 1762 m². S'adresser à MM. James de Reynier & C^{ie}, Neuchâtel.

Terrain pour bâtir

à Bellevaux, 460 m² situés sur la grande route. — Etude Fernand Cartier, notaire, Neuchâtel.

A vendre aux Saars très beau sol à bâtir, d'environ 1600 mètres en bloc ou en deux lots. Vue imprenable. Dépendance 5 pièces. Jardin potager. Tram. — Etude Brauen, notaire, Trévor 5.

Maison

à vendre en face de la gare. Rapport 7 0/0. — Etude Fernand Cartier, notaire, Neuchâtel.

Villa à vendre

Grande maison de 12 chambres. Bains. Buanderie. Grand jardin. Beaux ombrages. Vue imprenable. Dépendance 5 pièces. Jardin potager. Tram. — Etude Brauen, notaire, Trévor 5.

A VENDRE

Petite maison neuve, 5 chambres et dépendances. Jardin. Tram à proximité. 11,000 fr. Etude Brauen.

Pour cause de départ, à vendre à l'Est de la ville,

une propriété

comprenant maison de 4 logements et grand jardin, lequel forme un beau sol à bâtir. Situation agréable et tranquille.

Demander l'adresse au n° 460 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

ENCHERES

Enchères

Pour cause de départ, on vendra par voie d'enchères publiques, mardi 19 juin 1906, dès 2 heures après midi, rue du Roc n° 2, 4^{me} étage, les meubles et objets suivants:
 1 lit complet palissandre, 1 table de nuit, 1 lavabo avec accessoires, 1 secrétaire, 1 fauteuil, 2 tables palissandre, 2 glaces, 14 tableaux, 1 pendule de Paris bronze, 2 chaises, 1 étagère, 1 presse à copier, 2 réveils, 3 tapis, 2 valises, 6 cuillers argent, et d'autres objets.

Neuchâtel, le 15 juin 1906.
 Greffe de Paix.

ENCHERES

de bétail et matériel rural A SAINT-BLAISE

Pour cause de cessation de culture, le citoyen Adamir Broz, propriétaire, à Saint-Blaise, fera vendre par voie d'enchères publiques, devant son domicile, rue du Tilleul n° 2, le lundi 25 juin 1906, dès 9 heures du matin, ce qui suit:

Un cheval à deux mains, âgé de 6 ans, 4 vaches, 3 portantes et 1 fraîche, 1 veau de six semaines, 1 char à échelles avec épouades, 2 chars à pont à ressorts, 1 char avec bosse à purin, 1 faucheuse, 1 charnu Braunant, 1 voiture essieux Patent, 1 traicneau, 1 collier anglais, 3 colliers de travail, 1 collier de vache, 1 joug avec accessoires, des sonnettes et quantité d'autres objets dont on supprime le détail.

Trois mois de terme pour les paiements, moyennant co-débiteur solidaire.

Saint-Blaise, le 8 juin 1906.
 Greffe de Paix.

A VENDRE

Vélo

A vendre une jolie bicyclette, pouvant servir pour jeune garçon. S'adresser chez M. Andersson, casernier, Colombier.

A vendre

un divan

bien conservé. Demander l'adresse au n° 457 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Belle occasion

A vendre, tout de suite, une superbe banque, dessus marbre blanc, sept grands tiroirs. Un pupitre style nouveau. Rayons avec colonnettes tournées formant un joli meuble à trois étages, le tout à l'état de neuf; conveniendrait pour magasin ou autre. Demander l'adresse au n° 458 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Lit d'enfant

à vendre. Côte 36. c.o.

A vendre à bas prix, une bicyclette

solide et bien conservée, pour dame. Une très belle table de salle à manger en noyer massif sculpté, à rallonges. Etat de neuf. Un petit char à pont léger. — S'adresser Châteland 18, Posieux, au 1^{er}. c.o.

VOITURES

On offre à vendre ou à échanger, plusieurs voitures avec train anglais, trains de postes et ordinaires, des camions à ressorts, des chars de travail et plusieurs tombereaux; ouvrage solide et soigné; le tout à des prix très avantageux. — S'adresser à M. Henri Grossmann, marchand, à Petit-Martel près des Ponts.

M^{me} A. GABUS

Librairie-Papeterie
 Successeur de Timothée JACOT
 5, Faubourg de l'Hôpital

Grand choix de cartes postales, vues de Neuchâtel et fantaisie. Albums pour cartes postales et photographies. Bibles françaises et allemandes. Psautiers français et allemands. Cadres pour photographies. Grande variété d'écriveaux bibliques.

Dépôt de thé et chocolat des Ecoles

CONSUMMATION

Sablons - Moulins - Cassardes - Faubourg
 Parcs - Marin - Saint-Blaise

Huile d'olives

garantie pure, de toute première qualité
 au détail: 2 fr. 20 le litre.
 par 5 litres: 2 fr. 10 le litre.
 par 10 litres: 2 fr. le litre.
 au-dessus: rabais suivant entente.
 Nous sommes, sur notre place, hors concurrence pour cet article, grâce à des achats considérables faits en commun avec d'autres coopératives.

Essais et comparaisons sont vivement conseillés.

Pianos Blüthner
 Pianos Steinweg Nachf.
 Pianos Mand, Pleyel, Lipp, Kapps, Seiler, Kriegelstein, Gûrs & Kallmann, Ritter, etc.

dans tous les styles.
 PIANISTE SPÄTHER (Pianola)
 Pianos des fabriques suisses
 Harmoniums américains et autres
 Grand choix pour vente et location

Hugo-E. Jacobi

FABRICANT DE PIANOS
 Maison de confiance
 Magasins rue Pourtalès n° 9-11
 au 1^{er} étage
 NEUCHÂTEL

Char à pont

à ressorts, à vendre chez J.-H. Schlup. — Industrie. c. o.

CONSUMMATION

Sablons - Moulins - Cassardes - Faubourg

Excellente Confiture aux fraises de la nouvelle récolte à 0.65 la livre

Rue du Seyon NEUCHÂTEL

Horlogerie-Bijouterie

Arthur MATTHEY

Rue du Seyon NEUCHÂTEL

Jusqu'au 24 juin il sera fait, sur tous les articles, un escompte de 10 %.

A partir du 25 juin, le magasin sera transféré rue Saint-Honoré

LIQUIDATION DÉFINITIVE DU MAGASIN

6, Grand'rue AUX DEUX PRIX FIXES Grand'rue, 6

Il reste encore en magasin quelques Complètes pour hommes et jeunes gens, ainsi que Pantalons, Gilets, Caleçons, Camisoles et Chemises, avec un nouveau grand rabais.

AGENCEMENT A VENDRE c. o.

Grand Bazar Schinz, Michel & C^{ie}

PLACE DU PORT

Charrettes anglaises à deux roues

à une et deux places, en bois et en osier. Teintes modernes.

OCCASION: Quelques modèles en bois, de l'année dernière, vendus avec fort rabais.

Dernière nouveauté

Charrette anglaise pliante et très solide pour bébés

Ne prenant point de place dans les appartements et pouvant se porter facilement d'une SEULE MAIN pour monter et descendre les escaliers. De 24 à 33 francs.

AUTREFOIS

AUJOURD'HUI

Chars à ridelles
 Chars à sable
 Brouettes
 Chars à pont de construction très solide

--- Vélopièdes d'Enfants ---

BOUILLIE BORDELAISE SCHLÆSING

Pour le SECOND TRAITEMENT et les suivants employer 3 kilos par 100 litres d'eau.
 En outre, pour lutter spécialement contre le mildiou des grappes et en même temps contre l'oïdium, il faut procéder après chaque traitement liquide (à partir du second) à des poudrages cupriques au

Soufre Précipité Schläesing sulfaté

Pour tous renseignements, s'adresser à M. José SACC, ingénieur-agronome, 23, rue du Château, représentant.

Bouillie Bordelaise Schläesing . . . à fr. 0.85 le kilo avec réduction par seau de 20 et 25 kilos.
 Soufre Précipité Schläesing sulfaté, à fr. 11.25 le sac de 50 kilos ordinaire . . . 9.-

EN VENTE chez MM. PETITPIERRE & C^{ie}, à Neuchâtel, Saint-Blaise, Peseux, Corcelles, Boudry, Saint-Aubin, et chez M. MELLIER, nég., à Bevaix.

Musique défraîchie

Grande vente d'un stock d'environ 8000 cahiers aux prix de 20 cent., 50 cent. et 1 fr.

Occasion unique

Au magasin SANDOZ, Terreaux 1, Neuchâtel.

TUYAUX de caoutchouc pour arrosage

chez M. Reber, Place de l'Hôtel de Ville. — Téléphone.

SALON DE COIFFURE pour Dames

rue du Concert

Reçu un beau choix de riches parures pour les coiffures modernes.

Ouvrages en cheveux soignés TOUS LES PRIX SONT MODÉRÉS

Se recommande, L. ZORN, successeur.

A vendre petite chienne fox-terrier très bien marquée, âgée de 10 semaines. S'adresser à M. J. Schneider, cocher, faubourg du Crêt 5.

Jeune chien griffon basset et chien mouton pure race, à vendre chez Schareg, la Goutte d'Or, Monruz.

Baromètre

enregistreur, à vendre d'occasion. En dépôt chez M. Luther, opticien.

A vendre un POTAGER Epancheurs 7.

A vendre UN RÉCHAUD A GAZ en bon état. Demander l'adresse au n° 246 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel. c. o.

AUX TROIS CHEVRONS

Bijouterie Horlogerie Orfèvrerie Numismatique

A. JOBIN NEUCHÂTEL

A LA MÉNAGÈRE

2, Place Purry, 2

SPECIALITÉS: BROSSERIE VANNERIE BOISSELLERIE

Poussettes de chambre CACHE-POTS et JARDINIÈRES

Meubles de Jardin

On se charge des articles sur commande et réparations. Escompte 5 % au comptant.

G. DELGRANDE NEUCHÂTEL

« La Rosière » — Parcs 64 Téléphone

Bouquets, Couronnes, etc. Plantes en pot, légumes

PLANTONS DE TOMATES

Expédition au dehors

Dépôt: Magasin M^{me} Charles Borel 3, TERREAUX, 3

ENCRES d'ARAU

de SCHMÜZIGER & C^{ie}

Reconnues les meilleures

A vendre, pour cause de départ, deux stores en bon état, un de 5 mètres et un de 2-50. Route de la Côte 34, rez-de-chaussée.

GOUTEZ LES BRICELETS

renommés de la Fabrique Rithner AVEVEY

En vente chez MM. ROULET et LISCHER, boulangers; GACOND et MATTHEY, épiciers.

Pianos

Plusieurs pianos d'occasion sous garantie, en bon état de 275 fr., 400 fr. et 550 fr. Premier Mars 6, 1^{er} à droite.

COUPONS DE SOIE

de toutes teintes, avec 50 ct. à 1 fr. 50 de rabais par mètre; grand choix pour blouses, robes, garnitures, cravates, ouvrages, etc. — Soie indéchirable, vente recommandée, petits coupons depuis 20 ct. M^{me} FUCHS, Place-d'Armes 5 (Se recommande)

Musique défraîchie

Grande vente d'un stock d'environ 8000 cahiers aux prix de 20 cent., 50 cent. et 1 fr.

Occasion unique

Au magasin SANDOZ, Terreaux 1, Neuchâtel.

TUYAUX de caoutchouc pour arrosage

chez M. Reber, Place de l'Hôtel de Ville. — Téléphone.

SALON DE COIFFURE pour Dames

rue du Concert

Reçu un beau choix de riches parures pour les coiffures modernes.

Ouvrages en cheveux soignés TOUS LES PRIX SONT MODÉRÉS

Se recommande, L. ZORN, successeur.

A vendre petite chienne fox-terrier très bien marquée, âgée de 10 semaines. S'adresser à M. J. Schneider, cocher, faubourg du Crêt 5.

Jeune chien griffon basset et chien mouton pure race, à vendre chez Schareg, la Goutte d'Or, Monruz.

AUX TROIS CHEVRONS

Bijouterie Horlogerie Orfèvrerie Numismatique

A. JOBIN NEUCHÂTEL

A LA MÉNAGÈRE

2, Place Purry, 2

SPECIALITÉS: BROSSERIE VANNERIE BOISSELLERIE

Poussettes de chambre CACHE-POTS et JARDINIÈRES

Meubles de Jardin

On se charge des articles sur commande et réparations. Escompte 5 % au comptant.

G. DELGRANDE NEUCHÂTEL

« La Rosière » — Parcs 64 Téléphone

Bouquets, Couronnes, etc. Plantes en pot, légumes

PLANTONS DE TOMATES

Expédition au dehors

Dépôt: Magasin M^{me} Charles Borel 3, TERREAUX, 3

ENCRES d'ARAU

de SCHMÜZIGER & C^{ie}

Reconnues les meilleures

A vendre, pour cause de départ, deux stores en bon état, un de 5 mètres et un de 2-50. Route de la Côte 34, rez-de-chaussée.

GOUTEZ LES BRICELETS

renommés de la Fabrique Rithner AVEVEY

En vente chez MM. ROULET et LISCHER, boulangers; GACOND et MATTHEY, épiciers.

Pianos

Plusieurs pianos d'occasion sous garantie, en bon état de 275 fr., 400 fr. et 550 fr. Premier Mars 6, 1^{er} à droite.

COUPONS DE SOIE

de toutes teintes, avec 50 ct. à 1 fr. 50 de rabais par mètre; grand choix pour blouses, robes, garnitures, cravates, ouvrages, etc. — Soie indéchirable, vente recommandée, petits coupons depuis 20 ct. M^{me} FUCHS, Place-d'Armes 5 (Se recommande)

Musique défraîchie

Grande vente d'un stock d'environ 8000 cahiers aux prix de 20 cent., 50 cent. et 1 fr.

Occasion unique

Au magasin SANDOZ, Terreaux 1, Neuchâtel.

TUYAUX de caoutchouc pour arrosage

chez M. Reber, Place de l'Hôtel de Ville. — Téléphone.

SALON DE COIFFURE pour Dames

rue du Concert

Reçu un beau choix de riches parures pour les coiffures modernes.

Ouvrages en cheveux soignés TOUS LES PRIX SONT MODÉRÉS

Se recommande, L. ZORN, successeur.

A vendre petite chienne fox-terrier très bien marquée, âgée de 10 semaines. S'adresser à M. J. Schneider, cocher, faubourg du Crêt 5.

Jeune chien griffon basset et chien mouton pure race, à vendre chez Schareg, la Goutte d'Or, Monruz.

AUX TROIS CHEVRONS

Bijouterie Horlogerie Orfèvrerie Numismatique

A. JOBIN NEUCHÂTEL

A LA MÉNAGÈRE

2, Place Purry, 2

SPECIALITÉS: BROSSERIE VANNERIE BOISSELLERIE

Poussettes de chambre CACHE-POTS et JARDINIÈRES

Meubles de Jardin

On se charge des articles sur commande et réparations. Escompte 5 % au comptant.

G. DELGRANDE NEUCHÂTEL

« La Rosière » — Parcs 64 Téléphone

Bouquets, Couronnes, etc. Plantes en pot, légumes

PLANTONS DE TOMATES

Expédition au dehors

Dépôt: Magasin M^{me} Charles Borel 3, TERREAUX, 3

ENCRES d'ARAU

de SCHMÜZIGER & C^{ie}

Reconnues les meilleures

A vendre, pour cause de départ, deux stores en bon état, un de 5 mètres et un de 2-50. Route de la Côte 34, rez-de-chaussée.

GOUTEZ LES BRICELETS

renommés de la Fabrique Rithner AVEVEY

En vente chez MM. ROULET et LISCHER, boulangers; GACOND et MATTHEY, épiciers.

Pianos

Plusieurs pianos d'occasion sous garantie, en bon état de 275 fr., 400 fr. et 550 fr. Premier Mars 6, 1^{er} à droite.

COUPONS DE SOIE

de toutes teintes, avec 50 ct. à 1 fr. 50 de rabais par mètre; grand choix pour blouses, robes, garnitures, cravates, ouvrages, etc. — Soie indéchirable, vente recommandée, petits coupons depuis 20 ct. M^{me} FUCHS, Place-d'Armes 5 (Se recommande)

Musique défraîchie

Grande vente d'un stock d'environ 8000 cahiers aux prix de 20 cent., 50 cent. et 1 fr.

Occasion unique

Au magasin SANDOZ, Terreaux 1, Neuchâtel.

TUYAUX de caoutchouc pour arrosage

chez M. Reber, Place de l'Hôtel de Ville. — Téléphone.

SALON DE COIFFURE pour Dames

rue du Concert

Reçu un beau choix de riches parures pour les coiffures modernes.

Ouvrages en cheveux soignés TOUS LES PRIX SONT MODÉRÉS

Se recommande, L. ZORN, successeur.

A vendre petite chienne fox-terrier très bien marquée, âgée de 10 semaines. S'adresser à M. J. Schneider, cocher, faubourg du Crêt 5.

Jeune chien griffon basset et chien mouton pure race, à vendre chez Schareg, la Goutte d'Or, Monruz.

AUX TROIS CHEVRONS

Bijouterie Horlogerie Orfèvrerie Numismatique

A. JOBIN NEUCHÂTEL

A LA MÉNAGÈRE

2, Place Purry, 2

SPECIALITÉS: BROSSERIE VANNERIE BOISSELLERIE

Poussettes de chambre CACHE-POTS et JARDINIÈRES

Meubles de Jardin

On se charge des articles sur commande et réparations. Escompte 5 % au comptant.

G. DELGRANDE NEUCHÂTEL

« La Rosière » — Parcs 64 Téléphone

Bouquets, Couronnes, etc. Plantes en pot, légumes

PLANTONS DE TOMATES

Expédition au dehors

Dépôt: Magasin M^{me} Charles Borel 3, TERREAUX, 3

ENCRES d'ARAU

de SCHMÜZIGER & C^{ie}

Reconnues les meilleures

A vendre, pour cause de départ, deux stores en bon état, un de 5 mètres et un de 2-50. Route de la Côte 34, rez-de-chaussée.

GOUTEZ LES BRICELETS

renommés de la Fabrique Rithner AVEVEY

En vente chez MM. ROULET et LISCHER, boulangers; GACOND et MATTHEY, épiciers.

Pianos

Plusieurs pianos d'occasion sous garantie, en bon état de 275 fr., 400 fr. et 550 fr. Premier Mars 6, 1^{er} à droite.

COUPONS DE SOIE

de toutes teintes, avec 50 ct. à 1 fr. 50 de rabais par mètre; grand choix pour blouses, robes, garnitures, cravates, ouvrages, etc. — Soie indéchirable, vente recommandée, petits coupons depuis 20 ct. M^{me} FUCHS, Place-d'Armes 5 (Se recommande)

Musique défraîchie

Grande vente d'un stock d'environ 8000 cahiers aux prix de 20 cent., 50 cent. et 1 fr.

Occasion unique

Au magasin SANDOZ, Terreaux 1, Neuchâtel.

TUYAUX de caoutchouc pour arrosage

chez M. Reber, Place de l'Hôtel de Ville. — Téléphone.

SALON DE COIFFURE pour Dames

rue du Concert

Reçu un beau choix de riches parures pour les coiffures modernes.

Ouvrages en cheveux soignés TOUS LES PRIX SONT MODÉRÉS

Se recommande, L. ZORN, successeur.

A vendre petite chienne fox-terrier très bien marquée, âgée de 10 semaines. S'adresser à M. J. Schneider, cocher, faubourg du Crêt 5.

Jeune chien griffon basset et chien mouton pure race, à vendre chez Schareg, la Goutte d'Or, Monruz.

AUX TROIS CHEVRONS

Bijouterie Horlogerie Orfèvrerie Numismatique

A. JOBIN NEUCHÂTEL

A LA MÉNAGÈRE

2, Place Purry, 2

SPECIALITÉS: BROSSERIE VANNERIE BOISSELLERIE

Poussettes de chambre CACHE-POTS et JARDINIÈRES

Meubles de Jardin

On se charge des articles sur commande et réparations. Escompte 5 % au comptant.

G. DELGRANDE NEUCHÂTEL

« La Rosière » — Parcs 64 Téléphone

Bouquets, Couronnes, etc. Plantes en pot, légumes

PLANTONS DE TOMATES

Expédition

AVIS

Toute demande d'adresse d'une annonce doit être accompagnée d'un timbre-poste pour la réponse; sinon celle-ci sera expédiée non affranchie.

Administration de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Séjour d'été

A louer, au Val-de-Ruz, logement neuf et confortable de trois chambres et cuisine, en partie meublées. Très jolie situation. Proximité immédiate d'une gare. Préférence sera donnée à une ou deux dames ou ménage sans enfants. S'adresser Etude G. Favre & E. Soguel, notaires, Bassin 14, à Neuchâtel.

A louer, au Tertre, logement de 2 chambres et dépendances, 25 fr. Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

Pour le 24 juin à louer, à la rue Saint-Honoré, petit logement de deux chambres et cuisine. Prix 360 fr. par année. S'adresser Etude G. Favre & E. Soguel, notaires, rue du Bassin 14.

SÉJOUR D'ÉTÉ A louer un appartement meublé de deux chambres et cuisine dans belle situation, au pied de la forêt. Demander l'adresse du n° 436 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

A louer un logement moderne, de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à J. Ajassa.

VALANGIN A louer un logement moderne, de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à J. Ajassa.

A louer pour le 24 juin 1906, rue du Môle et quai Osterwald, un bel appartement de 5 pièces et dépendances, auquel on ajouterait 3 autres pièces suivant convenance. Eau et gaz. S'adresser Etude des notaires Guyot et Dubied, rue du Môle.

A louer, dès Saint-Jean, au centre, bel appartement moderne, 6 chambres, chambre de bonne, chambre de bain, gaz, électricité, chauffage central, concierge. S'adresser au magasin Perregaux, faubourg de l'Hôpital 1, c.o.

A louer, Parc 125, un beau logement de 4 chambres, cuisine, dépendances, lessivier et jardin. S'adresser à M. Goser, Terreaux 1, c.o.

A louer à la Colombière appartement de 5 chambres et dépendances. Vérandas. Jardin. Etude Brauen, notaire, Trésor 5.

A louer, pour le 24 juin, à Gibraltar un logement de 4 chambres, cuisine et dépendances. S'adresser à M. Goser, Terreaux 1, c.o.

Séjour d'été A louer, dans un endroit agréable ayant station de bateau à vapeur, un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances, pour séjour d'été ou à l'année. S'adresser au magasin Porret-Euyer, 3, rue de l'Hôpital, à Neuchâtel.

A louer pour le 24 juin, rue et place Parry, un appartement de 4 chambres et dépendances, en très bon état. S'adresser à l'Etude Wavre, Palais Rougemont.

A louer, pour le 24 juin, Poudrières 35, un logement de 4 chambres et dépendances, lessivier, eau, gaz, électricité. Prix: 600 fr. S'adr. Plandres 7, au magasin. c.o.

A louer, qual des Alpes, bel appartement de six chambres confortables. — Bains. Bains. Gaz. Electricité. — Buanderie. — Séchoir. Etude A.-N. Brauen, notaire.

A louer tout de suite ou époque à convenir, beau logement confortable, dans situation agréable. — Pour le visiter, s'adresser à Ch. Cortailloz à Auvenerin.

CHAMBRES A louer une chambre meublée. Moulins 17, 2^e derrière.

Pour séjour d'été à louer 2 chambres meublées, belle situation près de la forêt. S'adresser rue J.-J. Lallemand 1, 3^e étage.

Une ou deux chambres meublées ou non. Haut de la ville. — Poste restante 1901.

Jolie chambre meublée, électricité, belle vue. Ecluse 8, Le Gor.

Chambre meublée disponible le 1^{er} Juillet, pour un monsieur rangé. Concert 4, 3^e.

Jolie chambre bien meublée, pour monsieur rangé. S'adresser Seyon 20, chaussures.

Jolie chambre meublée pour un monsieur de bureau. — S'adresser Terreaux 3, papeterie.

A proximité de la gare, dans maison d'ordre, jolie chambre meublée à deux croisées, très belle vue. Rue du Roc 2, 2^e à droite. c.o.

A louer grande chambre non meublée, deux croisées, au soleil, indépendante, avec réduit. Faubourg du Lac 15, 3^e.

Belle chambre à louer. — Rue Poutalès 1, rez-de-chaussée. c.o.

Chambres et pension Orangerie 4, 1^{er} étage. Pension seule.

A louer une grande et belle chambre meublée à deux lits, pour jeunes gens. S'adresser Villamont 25, 3^e étage.

Belle grande chambre meublée. Ecluse 46, 1^{er} étage.

Une famille étrangère en séjour pour trois mois à Chaumont s. Neuchâtel, demande pour fin juin.

une cuisinière capable et munie de bonnes références. Gage 40 fr. par mois. — S'adresser à M^{lle} Rott, Evole 15.

FEMME de CHAMBRE Jeune fille sachant très bien coudre et repasser pour le milieu de septembre. — S'adresser à M^{me} Clerc-Meuron, Petite Rochette.

FEMME de CHAMBRE experte du canton de Neuchâtel ou Vaud, demandée pour maison de maître (petite famille) de Francfort s/M. et Darmstadt. Offres à A. B. 32, à Haenstein et Vogler, Bâle.

On demande pour tout de suite un jeune homme sachant traire et connaissant les travaux de la campagne. S'adresser à Nicolas Frochoux-Godard, Landeron.

On demande, jusqu'au 1^{er} novembre, une femme de chambre connaissant son service et pouvant se placer tout de suite. Demander l'adresse du n° 441 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

DEMANDE A LOUER

Jeune homme, Suisse allemand, cherche pour tout de suite chambre et pension dans une bonne famille ne parlant que le français. Adresser les offres sous E. S. 459 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

On demande à louer

en ville un local pouvant servir de garage particulier pour une automobile. Adresser les offres avec prix, casier postal 1718, c.o.

une petite maison

entourée d'un grand jardin. Adresser les offres écrites à T. R. 437 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

ON DEMANDE

à louer, pour Noël 1906, pour un ménage soigné et sans enfants, un appartement de cinq pièces et dépendances, à proximité de la rue des Terreaux. On désire, si possible, avoir la jouissance d'un petit jardin. — Demander l'adresse du n° 423 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

OFFRES

Jeune fille, bien recommandée, cherche place pour tout faire dans petit ménage soigné. — S'adresser Case postale 4961, Colombier.

Jeune fille

sachant cuire, cherche place pour tout de suite. Demander l'adresse du n° 461 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

PLACES

Fille de ménage On cherche pour tout de suite ou époque à convenir, pour un ménage soigné, fille propre et active, connaissant la cuisine et aimant les enfants. Bon gage et bon traitement assuré. S'adresser rue de la Côte 22, rez-de-chaussée.

une cuisinière

capable et munie de bonnes références. Gage 40 fr. par mois. — S'adresser à M^{lle} Rott, Evole 15.

FEMME de CHAMBRE

Jeune fille sachant très bien coudre et repasser pour le milieu de septembre. — S'adresser à M^{me} Clerc-Meuron, Petite Rochette.

FEMME de CHAMBRE

du canton de Neuchâtel ou Vaud, demandée pour maison de maître (petite famille) de Francfort s/M. et Darmstadt. Offres à A. B. 32, à Haenstein et Vogler, Bâle.

un jeune homme

sachant traire et connaissant les travaux de la campagne. S'adresser à Nicolas Frochoux-Godard, Landeron.

femme de chambre

connaissant son service et pouvant se placer tout de suite. Demander l'adresse du n° 441 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Tir Cantonal Neuchâtelois, du 15 au 24 juillet à NEUCHÂTEL

On demande des sommelières et des laveuses de vaisselle S'adresser personnellement à partir de mardi 19 juin, dès 10 heures du matin, au restaurant du Mail. Les sommelières ont à déposer 5 fr. et les laveuses de vaisselle 3 fr. Les cantiniers: F. SCHLUEP Ferd. PFISTER

On demande

pour tout de suite ou pour époque à convenir, un domestique de campagne bien recommandé. c.o. S'ad. à Albert Bonhôte à Peseux.

Une jeune fille

sachant bien coudre pour travailler chez un couturier. S'adresser rue Louis Favre 12, 3^e étage.

JEUNE HOMME

de 16 ans, élève de l'École de commerce, possédant une bonne écriture, cherche emploi pendant ses vacances (2 mois) moyennant petite rétribution. S'adresser à M. Paul Favre, instituteur, à Valangin.

Portier-Conducteur

sachant les quatre langues principales, ayant bonnes références demandant place pour tout de suite dans bon hôtel. Ecrire sous chiffre M. H. 1217, poste restante, Neuchâtel.

JARDINIERS

Deux bons et jeunes ouvriers sont demandés tout de suite chez Ch.-Aug. Sonrel, horticulteur, Neuchâtel. c.o.

JEUNE FILLE

parlant couramment les deux langues, cherche place au pair dans un magasin de la ville. — Ecrire sous D. A. poste restante, Ville.

Monteurs-électriciens

pouvant travailler seuls d'après les prescriptions de l'Association suisse des électriciens, munis de bons certificats, sont demandés pour Lausanne. S'adresser par écrit à l'Union-Réclame, Lausanne, case 11547, sous chiffre X. K. 252. EL609

On demande

pour emploi temporaire (4 à 6 semaines), 2 jeunes commis de langue allemande, de préférence des Suisses. S'adresser Librairie F. Zahn, 15, Avenue de la gare.

jeunes gens

libérés des écoles, pour travail facile. Bon gage. Adresser offres par écrit sous A. Z. 447 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

écritures

à l'heure ou au mois, ou emploi quelconque dans usine ou maison de commerce. — S'adresser chez M^{me} Simonney, couturière, 3, rue de la Gare, à Neuchâtel.

APPRENTISSAGES

Madame Marthe-Guinand, Ecluse 8, couturière pour garçons demande une apprentie.

POUR ARCHITECTE

Jeune homme, de 16 ans, bien recommandé, avec bonne instruction secondaire, cherche place comme apprenti dans un bureau d'un architecte ou commerce d'entreprise. S'adresser à M. le pasteur Trechsel, Reichenbach, près Frutigen. H. 4512 Y.

des ouvrières

pour travailler aux machines. c.o.

PERDUS

vendredi ou samedi, dans un magasin, un parasol en soie écarlate jaune, manche foncé. — Prière de rapporter Berles 5, 2^e, à gauche.

TROUVÉ

une paire de manches en mousseline blanche. Les réclamer contre frais d'insertion à la boucherie Hosner.

AVIS DIVERS

On prendrait tout de suite, pour trois mois, un bon chien de garde en pension. Bons soins assurés. — Demander l'adresse du n° 462 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Pressé

Jeune Allemande de 17 ans, désire se perfectionner dans la langue française et faire courses avec compagnons de son âge, cherche, pour les mois d'août et commencement de septembre, très bonne pension ou famille distinguée habitant belle contrée saine. Ecrire à M. le prof. Dr Hoffmann, Heidelberg, Gaisbergstrasse 7.

On cherche

pour un garçon de 15 ans, de bonne famille, bon accueil pendant les vacances, pour quelques semaines, chez un instituteur ou pasteur marié, où on ne parle que le français. Paiement convenable. Conditions: bons soins, voisinage agréable, occasions pour excursions, un ou deux camarades dans la maison, bains et piano désirés. Offres avec prix par semaine sous initiales Z. A. 6201 à l'agence de publicité Rodolphe Mosse, Zurich. M J 2054

HOTEL-CASINO

BEAU-SÉJOUR Tous les mercredis soir TRIPES Café nouvellement restauré BILLARD remis à neuf Restauration à toute heure DINER A PRIX FIXE On prendrait encore quelques pensionnaires. CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX Téléphone - Téléphone

J. & Aug. LAMBERT

CAMIONNAGE et Entrepôts C. F. F. EXPÉDITIONS pour tous pays Bagage ville-gare et vice-versa Téléphone BUREAU EN GARE P. V. Déménagements St-Jean Prix à forfait Voitures et wagons capitonnés, pour la ville, la Suisse et l'étranger.

Bonne pension française

60 fr. par mois. Vin compris. Demander l'adresse du n° 329 au bureau de la Feuille d'Avis de Neuchâtel.

Union internationale des Amies de la jeune fille

Le comité du Foyer de Neuchâtel ouvrira en juillet une pension d'été à Saules (Val-de-Ruz) pour les jeunes filles de la ville. Il sera très reconnaissant envers toutes les personnes qui voudront bien lui envoyer des dons, tels que: épicerie, conserves, confitures. Prière de les adresser, dès ce jour, au Foyer, Grand'rue n° 6, 3^e étage.

Ph. V. COLIN (diplômé)

Quai du Mont-Blanc 6 MASSAGE Méthode américaine Consultations de 11 h. à midi. c.o. PENSION SYLVA Montmollin Situation unique pour séjour d'été. Vue magnifique. Air salubre. Nouveaux bûts de promenade. Chambres confortables. Bains. Bonne cuisine. — Prix de pension depuis 4 fr. 50 par jour. Rafraîchissements pour les promeneurs. H 4340 N. M^{lle} Sophie FEISSLI, lingère a transféré son domicile rue du Temple-Neuf 22. Elle saisit cette occasion pour se recommander pour tout ce qui concerne son métier. Société Suisse d'Assurance Contre la Grêle Assurance de tous produits agricoles et viticoles Indemnités payées en 1905 684,836.60 fr. Réserves au 31 déc. 1905 2,307,420.61 fr. Indemnités cantonale et fédérale accordées à tous les assurés et réduisant ainsi la prime à 60 o/o. Pour s'assurer, s'ad. à MM. Court & Co, à Neuchâtel, 7 faub. du Lac. Hôtel de l'Ours Près s. Douanne Séjour recommandé par son air pur et sa situation au bord de magnifiques forêts de sapins. (G. 1584) Pension bourgeoise à prix modérés.

LA FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

EST EN VENTE à la Bibliothèque de la Gare de Berne dès 2 heures après midi.

LA Feuille d'Avis de Neuchâtel est le journal le plus répandu au chef-lieu, dans le canton et dans les contrées avoisinantes, et le mieux introduit dans toutes les classes de la société.

MON PRINCE! PAR ROGER DOMBRE S'il daignait causer, tous feraient silence pour l'écouter; les hommes les plus «selects» seuls osaient lui donner la réplique. S'il se trouvait dans une veine de mélancolie, on se taisait, respectant son mutisme. Tel était l'objet des rêveries de Mlle Germaine Brévanne, celui dont le seul aspect faisait bondir le cœur de la dite demoiselle et rougir son front de vingt-trois ans. Peut-être n'eût-elle jamais ressenti à son égard d'autre impression que de l'étonnement, de la curiosité, si le jeune homme n'avait eu pour elle de ses légères attentions, de ces menus galanteries, dont il était prodigue envers toutes les femmes et qui, chez lui, devenaient une sorte d'habitude. Mon Dieu! elle ne méritait ni blâme, ni moquerie, la pauvre! Un peu romanesque, elle avait laissé aller son cœur à celui qui, parfois, semblait lui donner un peu de sien. Atteint presque journellement à une tâche plutôt prosaïque, elle mettait toute la poésie de son âme dans ses rêves. Bonne et généreuse, elle s'apitoyait sur le sort d'un homme qu'elle se figurait malheureux. Très Française, elle prenait parti pour l'exilé, se l'imaginant victime du devoir et pleurant son pays, quand lui-même n'y songeait guère et s'occupait beaucoup plus de galanterie que de patriotisme. Mais quelle jeune fille à la fois romanesque

et bonne n'eût agi comme Germaine Brévanne? II Au fond du bureau où rêvait Mlle Brévanne, la plume en l'air, les doigts immobiles, un accent féminin, joyeux, un peu impératif, vibra tout à coup: — Le courrier est-il venu, miss Dumesnil? N'y a-t-il rien pour moi? (On appelait souvent Mlle Brévanne du nom de sa tante, dont on la croyait la fille). Empressée, Germaine abandonna sa plume et interrogea le casier où s'empilaient lettres et journaux. — Mistress Overfull... non rien... Ah! si, cette revue et une carte. Sur un bref merci, l'Américaine s'empara des papiers, puis elle quitta le bureau et alla lire au salon, laissant derrière elle un sillage délicatement parfumé. Avec envie, Germaine la considérait de loin, à travers le vitrage des deux pièces. — Elle est heureuse, riche, jolie, pensait-elle en un soupir, elle a toute chance d'être aimée. Moi, je ne suis que la nièce d'un hôtelier, en somme d'un commerçant pour ainsi dire: ce n'est pas ce qui peut l'attirer. Tout en rêvant, elle ouvrait le grand registre à la lettre G., donc vers le milieu. Sur la longue page, se lisait une nomenclature peu variée des dépenses quotidiennes, presque pas d'extra, Ganelli étant un homme raisonnable... au family-house. Dans les colonnes rayées de rose, en regard, étaient les chiffres: Chambre 46, un mois de location 60 Trente et un déjeuners 77 50 Quarante-trois cafés noirs 22 50 Huit paquets de cigarettes 4 80 Blanchissage de 4 semaines 29 80 14 fois du matin 8 20 Bougie, feu, service 41 50 18 diners 72 50 Total 315 80

Mlle Brévanne, vexée, réforma le registre avec humeur. — Ce pauvre M. de Ganelli... mon oncle et ma tante lui prennent trop cher, vraiment; je le vois si sobre et il paraît un locataire, — un pensionnaire, veux-je dire, — si agréable! C'est bien cela, il doit 315 fr. 80 pour le mois dernier et... quelque chose comme 350 ce mois-ci, à cause des bains qu'il a pris à la maison, chose plus commode. Lors même qu'on lui enverrait de l'argent de son pays, jamais il ne pourrait acquitter les deux notes d'un seul coup; et mes parents se plaindraient; il faut pourtant bien qu'ils garde une petite somme pour ses menus plaisirs, ses cigarettes par exemple, il en fume tant! et avec tant de grâce! Révoltée, elle ajouta: — Mon oncle et ma tante devraient le nourrir et l'héberger à moitié prix... car enfin, il fait une jolie réclame à l'établissement: il est grand, il se voit de loin, et lorsqu'il entre par la porte principale, plusieurs fois par jour, si beau, si distingué, on ne peut moins faire que de le suivre des yeux et remarquer la maison. Comme à cette heure de l'après-midi, tout le monde était à la promenade, en affaires ou en visites; comme les domestiques, les chambrières balayées et les lits faits... à la diable, flânaient sur les banquettes des étages à présent paisibles, Germaine se vit quelques loisirs. La famille Dumesnil, abandonnant le reste de la maison aux pensionnaires, se serait dans les pièces du rez-de-chaussée, à la suite du salon. Avec sa cousine, (sa sœur adoptive plût-il), Marie-Louise Dumesnil, Germaine occupait une de ces chambrettes ouvrant sur le cour, assez sombre et peu confortable; elle y avait son petit secrétaire en bois de rose, présent de sa tante qui le géait un peu, et, dans ce meuble, ses petits trésors: souvenirs du convent, médailles, images, naïves correspondances de jeunes filles, ses apprenties con-

pagues; bijoux sans grande valeur, et enfin sa petite broche particulière. Comme on se trouvait en mars et que les étrennes de janvier n'étaient pas encore dépensées, Germaine y compta quatre cents francs et dix sous qu'elle réservait à diverses emplettes de toilette: un jupon de soie dont elle avait envie depuis longtemps, un costume tailleur et un chapeau de printemps. Sérieuse, elle comptait son petit pécule sagement amassé pour subvenir à son entretien de l'année, et dans sa tête flambaient les chiffres des notes que ne pourrait acquitter Paolo de Ganelli: 315 francs et 350. Avec ses économies de jeune fille elle en effaçait une si aisément, la plus ancienne. Et «lui» n'en saurait rien, si insoucieux de l'argent, qu'il croirait avoir réglé la note en voyant qu'on ne la lui réclamait plus. Tout à coup, dans un bel élan de résolution, rouge de honte comme si elle commettait un vol, Germaine glissa 315 fr. et 80 centimes dans la caisse que, seule avec ses parents et sa cousine Marie-Louise, elle avait le droit d'ouvrir; puis elle posa un timbre et sa signature à la note du mois passé et portant le nom de Ganelli. Cela fait, elle empocha le papier où elle venait presque d'inscrire un mensonge, se disant: — Au premier moment libre, quoique ma tante ne permette pas que nous inspections les appartements des clients, je monterai au 4^e, sous prétexte d'y remplacer un rideau raccommodé, et je mettrai l'enveloppe que voici; M. Ganelli en a sa table pleine. De cette manière, si, un beau jour, en ouvrant ce volume, il en fait tomber la note vieille de plusieurs jours — je l'ai antérieurement exprimé — il ne sera pas trop surpris, aisément persuadé qu'il l'a acquittée lui-même; il est si distrait, comme tous les hommes de génie! Nous ne savons en quoi Mlle de Brévanne trouvait du génie au jeune Italien, mais elle eût fort mal mené celui qui en aurait douté. On n'eût pu lui ôter de la tête que Paolo de-

Ganelli était un être supérieur, une intelligence extraordinaire, et qu'un jour viendrait où il n'aurait qu'à tendre la main pour ramasser l'or qu'on jetterait autour de lui. Maintenant, son sacrifice était accompli, et ce sacrifice il restait léger, ayant pour objet la paix, la quiétude de celui qu'elle aimait dans le secret de son cœur. Que lui importaient les colifichets de plus ou de moins quand Ganelli pourrait aller et venir la tête haute, tout aussi solvable que les riches clients logés aux premiers étages! M. et Mme Dumesnil ne le regarderaient plus de travers quand il arpenterait le hall, et ne tousseraient plus discrètement afin d'attirer son attention et de réveiller à la fois sa mémoire et sa bourse. Soudain, un carillon l'appela au cordon acoustique correspondant aux étages supérieurs; les domestiques s'agitaient, la dame du 30 réclamait du feu, son bois était trop vert et ne flambait pas. Les Anglais du deuxième demandaient leur thé. Le 17 vint le chasseur pour lui donner une commission. Au milieu des appels et des timbres en mouvement, Germaine ne perdait pas la tête: elle transcrivait les ordres et inscrivait quelques notes. Ensuite, la blanchisseuse parut; il fallut régler le blanchissage et compter le linge. En soupirant, la jeune fille s'attela à son ingrate besogne; ainsi était sa vie: elle qui eût désiré rester tranquille à rêvasser en écoutant chanter son cœur, elle devait trier des serviettes et aligner des gros sous! Enfin, le crépuscule ramena les promeneurs, Marie-Louise en tête, blonde et toute rose sous le grand chapeau à plumes noires; la riieuse fillette commença par embrasser à belles lèvres celle qu'elle appelait la «pauvre solitaire», puis se laissant aller, très lasse sur le divan, elle entreprit la narration de son après-midi de fête. — Vois-tu chérie, je t'ai bien regrettée. On s'est amusé quand même, va! Aussi, pour-

qu'on n'as-tu pas voulu venir? Maman aurait dû t'y forcer, puisque ton oncle offrait de garder le bureau... Or, entre nous, les papas de son âge sont tout aussi bien là, à compulser des registres... Mais voilà, ton oncle ne déteste pas le champagne et il y en avait au lunch. Si j'en ai bu, moi? Ah! tu peux le croire, ma fille; seulement pas plus de trois flûtes... j'ai craint pour ma tête... S'il y avait de jolies toilettes? Toutes une flotte, ma belle, et des jolies femmes aussi; tiens, la petite Jallière en gris argent, était à croquer; et Mme Quérien, toute en jais, paraissait encore fort belle. Si la mariée avait bon air? Plus que je n'aurais cru; le blanc lui va, décidément. Quant à mon garçon d'honneur, il a été inépuisable, m'a écrasé trois fois les pieds et n'a su que répéter: L'épousée a du chic, beaucoup de chic. Si tu te figures qu'il m'amusait! A part cela, tout s'est très bien passé; il a fait beau ni chaud ni froid, le lunch était exquis et ma robe réussie; on me l'a dit, et, du reste, je le vois bien. Marie-Louise reprit haleine, tandis que son amie souriait de ce gai verbiage, affirmant qu'elle ne regretta rien, elle; qu'elle avait autant de plaisir à entendre raconter la fête que si elle y avait assisté. — Alors, ta migraine est passée? — Tout à fait. En prononçant ces mots, Germaine rougit; elle avait prétexté ce malaise, le matin, pour ne pas se rendre à la noce; en réalité, elle préférait rester à la maison pour courir la chance d'apercevoir Paolo de Ganelli, Et c'était chance, elle l'avait eue. (A suivre.)

Société neuchâteloise de géographie

JEUDI 21 JUIN 1906, à 5 heures

AULA DE L'ACADÉMIE

Conférence publique et gratuite

par

M. le pasteur et professeur L. CART

sur son

Voyage au Sinaï et dans l'Arabie Pétrée

BRASSERIE DU DRAPEAU

RUE DES CHAVANNES

Dienstag und Mittwoch, abends 8 Uhr

Komiker Flums aus Basel

Zum ersten male hier!

Fraulein LUGGI, prima Jodlerin

2 Damen und 1 Herr

Fourniture de viande à la Cantine

La livraison de la viande et de la charcuterie pour la cantine du tir cantonal neuchâtelois, à Neuchâtel, est mise au concours...

Neuchâtel, le 18 juin 1906.

Les cantiniers,

Fr. SCHLUEP-LEEMANN

Ferd. PFISTER

Restaurant du Mail.

Mont de Buttes - Hôtel-Pension

BEAU-SÉJOUR

Altitude 1040 mètres

Habitation bien située à proximité de belles forêts. Air salubre. Promenades variées. Poste et téléphone dans la maison. Lumière électrique. Cuisine soignée. Prix modéré.

PERRINJAQUET

CORBÉYRIER S. AIGLE

PENSION DUBUIS

Ouverture 1er juin. Belle situation. Parc ombragé. Tennis. Pension depuis 4 fr. 50. Cuisine très soignée. Téléphone. Poste. H 32498 L. M. GIRARDET-COLOMB.

ETUDE R. COURVOISIER

D. en droit et avocat NEUCHÂTEL

BUREAU OUVERT:

à Neuchâtel, rue du Pommier 1, tous les jours sauf le lundi; à Couvet, rue du Preyrel n° 1, tous les lundis.

Avis à nos abonnés

Pour être prise en considération en temps utile, toute demande de changement d'adresse doit parvenir au bureau du journal, rue du Temple-Neuf 1, la veille du jour du départ. La demande doit mentionner l'ancienne et la nouvelle adresse et être accompagnée de la finance prévue (50 centimes).

ÉTAT-CIVIL DE NEUCHÂTEL

Mariages célébrés

16. Jean-Ernest Kaufmann, manoeuvre, Bernois, et Mathilde-Elise Lesclot, couturière, Neuchâteloise. 16. Frédéric-Auguste Petit, relieur, Vaudois, et Hélène Marthy, repasseuse, Bernoise. 16. Benjamin-Onésime Bosserdet, employé, Français, et Ida Rupp, employée, Bernoise.

Naissances

15. Marguerite-Hélène, à Charles-Henri Portet, professeur, et à Elisa-Georgine-Eugénie née Pascal.

Décès

15 juin. Henri-Valerio, fils de Henri-Louis Papa, et de Rosa née Burri, Italien, né le 28 mai 1906.

POLITIQUE

Maroc

Près de Tanger, à Ancoras, un autre cadavre a été assassiné pour venger le meurtre de Asilali, lieutenant de Raissouli. Le bruit court que Bou-Hamama est mort. Une forte colonne a quitté Fez et marche sur Ghaza. Le roghi a envoyé ses femmes à Silouan et a fortifié la rive gauche du Muluya demandant des renforts des tribus. Un combat a eu lieu non loin de Mellilah entre douaniers, le roghi et les Kabyles. Les autorités espagnoles sont intervenues.

En Russie

La torture

Le correspondant de la Tribune de Londres à Saint-Petersbourg cite des détails qu'un journaliste russe a publiés au sujet des moyens adoptés par le tribunal militaire responsable des nombreuses exécutions de Riga. Ce journaliste, M. Vladimiroff, en exposant les mesures que ce tribunal se permettait, selon lui, de prendre, déclare qu'il existe à

Riga de véritables chambres de torture, où sont réunis tous les moyens nécessaires pour infliger aux prisonniers les plus terribles supplices.

Voici en quels termes s'exprime M. Vladimiroff:

"J'affirme qu'à Riga il y a trois chambres de torture. Ce sont: 1. le bureau de la police secrète; 2. les locaux de la 2e division de la police; 3. le deuxième poste de police Mitavskoi.

Au bureau de la police secrète, voici comment les choses se passent: En entrant, le détenu est cerné par la police, qui l'invite à faire des aveux sous peine d'être mis à la torture; s'il refuse, la police se dispose à agir. Le principal fonctionnaire quitte la pièce et ses subordonnés commencent, avec le concours des cosaques, à battre la victime à coups de nagaiakas, de crosses de fusil et de verges. On se sert également de cordes entourées de fil de fer. Ce châtimement continue jusqu'à ce que le détenu ait perdu connaissance; puis on lui lance alors de l'eau froide pour qu'il revienne à lui et que l'on puisse recommencer. Si ce traitement ne réussit pas à tirer des aveux au prisonnier, on lui arrache les cheveux et on lui applique ensuite du sel sur la tête.

Après avoir passé toute une nuit dans la chambre de torture, un prisonnier fut jeté dans une cellule noire où régnait un froid intense. Son sang coulait et il était étouffé; alors qu'il y était depuis plus de deux jours, on lui déclara que, s'il persistait à se montrer récalcitrant, il aurait à subir de nouveau le même supplice. Il décida de mourir: à un crocheteur fixé au mur de sa cellule, il attacha un lambeau de sa chemise qu'il disposa en noeud coulant et parvint à s'étouffer.

Des femmes subirent les mêmes tortures; chez un avocat, à Riga, j'ai vu la photographie d'une femme dont le dos était couvert de meurtrissures et de traces des tortures qu'elle avait subies.

Le journaliste russe ajoute que quatre prisonniers furent envoyés sous escorte hors de la ville et que deux d'entre eux furent fusillés, afin d'amener les deux autres à faire des aveux.

Un réquisitoire

Le journal «Voennyi Goloss», (Voix de l'armée), organe progressiste et libéral, poursuit une enquête sur les actes des officiers chargés de la répression des troubles révolutionnaires; il prête sa publicité à une brochure signée Vladimiroff et consacrée à la chronique des faits reprochés au colonel Rimann. Cet officier porte la responsabilité des exécutions sommaires ordonnées parmi le personnel de la ligne Moscou-Kasan, après la crise révolutionnaire du mois de décembre 1905; le «Voennyi Goloss» le prend à partie dans les termes suivants:

Répondez, colonel Rimann, justifiez-vous! Vous êtes accusé: 1. D'avoir, le 29 décembre 1905, ordonné

de tirer sur Serge Orlovski, sous-chef de la gare de Pérovo, Orlovski ne fut ni traduit en jugement ni même interrogé par vous; il reçut plusieurs balles au moment où il gravissait les dernières marches de la station et fut ensuite achevé à coups de baïonnettes, par votre ordre et sous vos yeux;

2. Vous êtes accusé d'avoir le même jour, mandé auprès de vous, dans un des locaux de la station, le second sous-chef, Alexis Lariof. Après une courte conversation, vous lui avez dit de vous suivre; puis, comme vous arriviez avec lui sur le Perron, vous donnâtes à quatre soldats qui se trouvaient là l'ordre de le passer à la baïonnette. Lariof fut en effet passé par les armes et achevé de votre propre main, d'une balle de revolver qui lui fit sauter la cervelle;

3. Vous êtes accusé d'avoir, dans cette même station et à ce même moment, mis à mort l'employé Ivan Ovodof. Vous opérâtes une perquisition chez lui en présence de sa mère quand, rendu furieux par une observation qu'il vous fit, vous prîtes votre revolver en criant: «Prends garde à toi, la vieille!» et fîtes sauter la cervelle d'Ovodof;

4. Vous êtes accusé d'avoir, le 30 décembre, à la halte de Podosinski, fait tuer dans la rue à coups de feu le comptable Michelson et deux autres membres d'une droujina révolutionnaire;

5. Le 30 décembre, à Lubertsy, vous fîtes arrêter le sous-chef Smirnof, en l'avertissant qu'il serait fusillé le lendemain. Le 31, vous tuâtes Smirnof de votre propre main en lui lançant trois balles dans la tête, la première en plein visage, la seconde à l'occiput et la troisième à la tempe;

6. Le 31 décembre, à Goloutvino, vous refusâtes d'entendre le machiniste Verlamof, qui veut présenter sa justification. Vous lui fermez la bouche en criant: «Fusillez-le!»; cet ordre est exécuté sur-le-champ;

7. Quelques instants après, dans cette même station, vous rencontrâtes le réserviste Iliitchef, qui revient de Mandouchourie. Après un colloque animé dont les termes n'ont été entendus de personne, sauf l'exclamation suivante: «Si quelqu'un bouge, je lui brûle la cervelle!», vous tuez Iliitchef de quatre balles de revolver.

Nous savons, colonel Rimann, que l'ordre qui vous avait été donné était de ne point faire de prisonniers et d'appliquer la loi martiale dans toute sa rigueur; mais nous savons aussi que l'exécution par vous de cet ordre eût pour conséquence la mise à mort de plus de cent cinquante personnes, parmi lesquelles l'ouvrier Stoptchouk et l'étudiant Sapojkof furent fusillés par erreur et confondus, faute d'une homologation de noms, avec leurs frères. Ces faits et les sept chefs d'accusation énumérés ci-dessus nous autorisent à vous dire: Colonel Rimann, vous êtes publiquement accusé dans la presse d'avoir déshonoré votre uniforme en assumant le rôle de juge inique et de bourreau! Colonel Rimann, justifiez-vous!

Meeting de protestation

Dimanche à eu lieu à Terlitschi (Finlande) un meeting de 200 personnes auquel ont assisté les représentants de l'union des paysans de la Russie, des partis social-démocrate, so-

BANQUE COMMERCIALE NEUCHÂTELOISE

Nous recevons sans frais les souscriptions à l'emprunt 3 3/4 0/0 de 10,000,000 fr. du canton de Bâle-Ville, jusqu'au 19 juin, à 3 heures.

4 ans de garantie sont contractés pour le succès de la destruction des

PUNAISES avec couvée

La destruction se fait radicalement, sans emploi de soufre, gaz, poudre ou liquide. ENTièrement sans fumée et sans endommagement de la tapisserie. Toute chambre peut de nouveau être habitée une heure après. (C. 1607) Service prompt - Discrétion - Prix modiques. 20,000 chambres nettoyées jusqu'à ce jour. Références de 1er ordre Fondé en 1894 Institut de désinfection J. Willmann, Bâle Succursale à Bienne: A. HOFFMANN, Unt. Canalweg 9, Neuchâtel: M. VUITTEL-PRINCE, Moulins 3.

Société des cafetiers, restaurateurs et hôteliers

DU DISTRICT DE NEUCHÂTEL

MERCREDI 20 JUIN 1906

COURSE EN BATEAU

avec arrêt à Vallamand (pique-nique)

DÉPART: Neuchâtel 2 h. - Serrières 2 h. 10 - Saint-Blaise 2 h. 30 Retour à Neuchâtel (avec arrêt à Saint-Blaise) 8 h. environ

ORCHESTRE

En cas de mauvais temps la course est renvoyée.

PRIX DE LA COURSE 1 fr. 20 PAR PERSONNE

Billets en vente chez MM. Bohren, Schneider, Froidevaux et Prahins, ainsi qu'à Serrières chez M. H. Schenker et à Saint-Blaise à M. Ed. Sandoz.

Invitation cordiale à tous les collègues et amis de la société. LE COMITÉ.

Fourniture de pain à la Cantine

La livraison du pain pour la cantine du Tir cantonal neuchâtelois est mise au concours.

Les conditions sont à la disposition des intéressés chez les soussignés, où l'on peut se procurer les formulaires de soumission.

Neuchâtel, le 18 juin 1906.

Les cantiniers,

Fr. SCHLUEP-LEEMANN

Ferd. PFISTER

Restaurant du Mail.

cialiste-révolutionnaire russe et social-démocrate finlandais, La «Garde rouge» finlandaise avec son commandant, les députés du groupe du travail à la Douma se trouvaient parmi l'assistance.

L'assemblée a discuté les questions politiques et sociales actuelles dans un sens absolument révolutionnaire. Elle a voté plusieurs résolutions notamment une motion d'indignation contre le gouvernement pour avoir organisé les meurtres de Biellostock constituant ainsi un genre d'actes, grâce auxquels il lui sera possible d'entraver le mouvement. L'assemblée a ensuite voté un blâme contre les financiers étrangers qui ont fourni au gouvernement russe les ressources financières nécessaires pour écraser le mouvement libérateur et les menaçant de les englober dans l'œuvre de vengeance et de châtiement des révolutionnaires russes. L'assemblée se réjouit des démonstrations de fraternité entre Russes et Finlandais qui déclarèrent que la Finlande se sentira réellement en sécurité seulement après la victoire de la cause de l'affranchissement de la Russie.

Le retour à Saint-Petersbourg a donné lieu à des démonstrations révolutionnaires. Des drapeaux rouges ont été déployés. A la gare, les agents ont été insultés.

Situation menaçante

Une trentaine de réunions auxquelles ont participé des milliers de personnes ont eu lieu dimanche dans les quartiers extérieurs de Saint-Petersbourg, mais la journée s'est passée tranquillement. Presque toutes les assemblées ont décidé d'appuyer la Douma. La grève des garçons boulangers continue.

Suivant des nouvelles particulières de Cronstadt, émanant de personnes sûres, les choses prennent dans ce port une tournure menaçante. C'est ce qu'annonce aussi un journal de Saint-Petersbourg qui dit que l'excitation augmente parmi les matelots, les ouvriers et les troupes des forts. On craint un renouvellement des désordres d'octobre dernier. Les habitants aisés quittent la ville. Deux batteries avec des canons de campagne à tir rapide et 22 mitrailleuses ont été envoyées de Krasnoje-Selo à Cronstadt.

ETRANGER

Nouvelle découverte d'Edison. - On télégraphie de New-York que M. Edison dit avoir trouvé un emploi du cobalt pour les accumulateurs électriques, ce qui réduirait de moitié le poids d'une batterie actuelle et réduirait de plus de moitié le prix de la locomotion électrique.

Tremblement de terre. - Des nouvelles venant de Calabre disent que dans la nuit de samedi à dimanche on a signalé une formidable secousse de tremblement de terre accompagnée de grondements et d'éclairs. Plusieurs régions ont été endommagées. Des secousses moins fortes continuent.

L'île de Crète a eu la répercussion de ce phénomène: à La Canée, une forte secousse a été ressentie, dimanche à 3 heures du matin.

Une escroquerie de 500,000 francs. - Le gouverneur de Valladolid en personne a arrêté samedi, à l'hôtel del Siglio, un individu, nommé Romalès, accusé d'une escroquerie de 500,000 francs, dont un Français fut victime l'année dernière à Saint-Sébastien.

On a trouvé sur Romalès, dans un étui à cigarettes quatre billets de 1000 francs, un de 500, deux de 100, un autre de 50, tous roulés en forme de cigarettes. D'assez nombreuses monnaies d'or françaises et espagnoles ont également été saisies sur Romalès. Celui-ci se disait voyageur d'une maison de vins de Xérès; il avait de nombreux et luxueux bagages. Deux malles enregistrées à son nom ont été saisies à la gare. La police a transféré le détenu à Saint-Sébastien.

SUISSE

Contre l'antimilitarisme. - Le Conseil fédéral soumet à l'Assemblée fédérale un projet de loi destiné à compléter le Code pénal fédéral de 1853. Voici le texte de ce projet:

Art. 48 bis: celui qui provoque publiquement des militaires à une violation du devoir de service qui constituerait en fait un crime ou un délit soumis à la juridiction militaire de la Confédération sera puni de prison même si l'incitation n'a pas donné de résultat.

Prix Rambert. - On sait que la section vaudoise de Zofingue a institué, en 1898, un prix de mille francs en vue d'honorer et de perpétuer la mémoire d'Engène Rambert. Ce prix est décerné tous les trois ans, sur le rapport d'un jury de cinq anciens Zofingiens, à l'œuvre la plus méritante écrite en français par un Suisse.

En 1903, pour la première fois, le prix Rambert fut décerné au regrettable poète Henri Wamery.

Après avoir entendu la lecture du rapport de M. Ch. Burnier, professeur, au nom d'un jury composé, avec lui, de MM. Ch. Vuillemin, P. Rochat, P. Rambert et P. Lauffer, professeurs, la section vaudoise de Zofingue a décidé, par acclamations, d'associer cette année dans un commun hommage deux des littérateurs qui font le plus d'honneur à notre pays, et de proclamer lauréats du prix Rambert MM. René Morax et Paul Seppel.

Les titres de ces deux écrivains si différents, l'un poète et dramaturge, l'autre critique et penseur, n'ont pas besoin d'être rappelés.

Berne. - Un ancien député au Grand Conseil bernois, M. Ferdinand Friedli, à Wyligen, mort récemment, a légué une somme de 200,000 fr. à diverses sociétés ou institu-

tions ayant pour but le développement de l'instruction ou l'amélioration du sort des malades.

La jeune Frieda Zammstein, de Berne, victime de l'accident dû au pétrole que nous relations mercredi, est morte jeudi matin, des suites de ses affreuses brûlures.

THURGOVIE. - Lundi matin, M. Böhm, mécanicien à la tuilerie de Diessenhofen, a été victime d'un terrible accident. La courroie de transmission d'un moteur à gaz s'étant détachée de l'arbre, l'homme fut saisi au pied. Le malheureux Böhm se cramponna de toutes ses forces au socle du moteur. La courroie se déchira.

On porta immédiatement secours à la victime, qui avait une jambe brisée et le bas-ventre ouvert. Transporté à l'hôpital de Schaffhouse, Böhm y a succombé aux environs de minuit, sans avoir perdu connaissance un seul instant. Il pria encore son père, avant de mourir, d'avertir prudemment sa mère, qui, depuis un an et demi, souffro de troubles cérébraux.

ZURICH. - L'autre soir, à Zurich, le balcon en pierre d'une maison nouvellement construite s'écroula avec un grand fracas sur le pavé. Deux jeunes gens qui se trouvaient sur le balcon purent encore être saisis à temps par leurs habits et furent ainsi sauvés d'une mort certaine.

On annonce de Zurich au «Bund» que la fabrique de soieries Blattman, Lips & Co, au Sihlquai, a déposé son bilan. Le passif s'élève à un million et demi. Une plainte a été déposée contre les deux chefs de l'établissement. Il y aura un million de pertes environ.

UNTERWALDEN. - Dimanche soir, un tailleur, M. A. Rothlin, de Sarnen, a fait une chute en bas les rochers dans les gorges du Melchtal et s'est tué. Son corps a été retrouvé hier matin.

SAINT-GALL. - Il y avait ces jours derniers cinquante ans que le croque-mort de la commune de Wil est en fonctions. Pendant ce demi-siècle il a enterré plus de quatre mille personnes.

Une fillette de quatre ans, Frieda Rohner a été écrasée par un train en gare de Sainte-Marguerite, alors qu'elle traversait la voie ferrée pour rejoindre son père.

FRIBOURG. - Samedi matin, une automobile portant trois messieurs et une dame ayant croisé aux Ponts de Vaulruz près Bulle un char conduit par un domestique, de La Joux, le cheval prit peur et renversa le char, qui fut mis en pièces. L'automobile continua sa course. Elle porte le n° 7155 et l'écusson du fisc vaudois.

RÉGION DES LACS

Bienne. - Un élève espagnol du Technicum de Bienne a envoyé, il y a quelques jours, à un journal local, qui l'a insérée, une lettre pleine d'insinuations mensongères à l'égard de quelques membres du corps enseignant. Le petit pamphlétaire n'ayant pas voulu se rétracter, le collège des professeurs a prononcé son expulsion, ainsi que celle de six autres Espagnols qui s'étaient solidarisés avec lui. Un procès va être intenté au journal par les professeurs visés.

Cerlier. - Ses chevaux s'étant emportés, M. Fischer, maire de Locraz, district de Cerlier, agriculteur et meunier, a été pris vendredi matin sous une faucheuse et était si succombé le même jour.

CANTON

Jura-Neuchâtelois. - Les recettes de toute nature, en 1905, se sont élevées à 1,346,027 fr. 25, et les dépenses d'exploitation ont atteint la somme de 1,052,816 fr. 32. L'excédent des recettes est de 293,210 fr. 93, tandis qu'il était en 1904 de 255,828 fr. 94.

En ajoutant à cet excédent le revenu des capitaux par 19,137 fr. 62 et le remboursement des C. F. F. pour différence sur redevances des gares de Neuchâtel et de la Chaux-de-Fonds en 1903 et 1904, soit 42,887 fr. 75, on obtient un excédent total de 355,236 fr. 30.

Le prix du bail à payer par la compagnie à l'Etat de Neuchâtel, conformément aux statuts, y compris les dépenses faites pour la gare de La Chaux-de-Fonds, se montent à 429,300 fr. 90; et le versement statutaire au fonds de réserve est de 1000 francs, ensemble 430,300 fr. 90. La différence entre cette somme et le produit net ci-dessus de 355,236 fr. 30 forme le déficit de l'exercice, 75,064 fr. 60.

On sait que ce déficit doit être couvert par l'Etat et les communes de La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel et du Locle; la part de La Chaux-de-Fonds est de 28 %, avec maximum de 28,000 fr.; celle de Neuchâtel de 5 %, maximum 5000 fr.; celle du Locle de 2 1/2 %, maximum 2500 fr. Sur ces bases, le déficit total de 1905, 75,064 fr. 60 serait couvert comme suit: La Chaux-de-Fonds, 21,000 fr.; Neuchâtel, 3750 fr.; Le Locle, 1775 fr.; l'Etat, part nette, 58,439 fr. 60.

En 1905, le J.-N. a transporté 1,446,820 voyageurs, soit 31,926 de plus qu'en 1904; 3107 tonnes de bagages (103 de moins qu'en 1904); 27,931 animaux (37,962 en 1904); 185,915 tonnes de marchandises, soit 19,151 de moins qu'en 1904. Les produits totaux ont dépassé de 50,631 fr. 89 ceux de 1904.

Les dépenses étaient budgétées à 1,118,575 francs; elles ont été de 1,052,816 fr. 32, soit de 65,758 fr. 68 inférieures aux prévisions. En 1904, elles s'élevaient à 1,039,566 fr. 42; l'augmentation d'un exercice à l'autre est ainsi de 13,249 fr. 90.

Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Nelson Convent, député à Neuchâtel, en qualité de représentant de l'Etat dans le conseil d'administration de la Compagnie du Jura-

Neuchâtelois, en remplacement du citoyen Georges de Montmolin, décédé.

Justices de paix. - Le Conseil d'Etat a décidé de convoquer les électeurs du cercle de la justice de paix de Neuchâtel pour les samedi et dimanche 7 et 8 juillet prochain, aux fins de nommer un juge de paix en remplacement du citoyen Georges de Montmolin, décédé.

Il a décidé de convoquer pour les mêmes dates les électeurs des cercles d'Auvernier et du Landeron, aux fins de nommer dans chacun de ces cercles un assesseur de la justice de paix.

Sport hippique. - A la deuxième journée des courses de Berne, le cheval Mario III, à M. Muri fils, à Boudry, a obtenu le deuxième prix pour la course plate internationale (200 fr. plus un objet d'art). Le cheval Aron, à M. P. Matile, à La Chaux-de-Fonds, a obtenu le deuxième prix pour trot de chevaux indigènes.

Presse. - Quatre journaux socialistes, dont un neuchâtelois, ont fusionné pour ne former qu'un seul organe, le «Peuple suisse», qui paraîtra à Genève. Ce sont la «Sentinelle», le «Courrier jurassien», la «Lutte sociale» et le «Peuple de Genève».

Noyé dans le Doubs. - Un ouvrier nommé Catlin, occupé à descendre du bois par la rivière, s'est noyé samedi entre la Guepe et la Maison-Monsieur. Le corps a été retrouvé et remis entre les mains de l'autorité française.

Rochefort. - Cette commune vient de faire une grande perte en la personne de M. Benoit Ducommun, décédé samedi dernier.

Né le 24 février 1822, il était donc entré dans sa 85e année, mais en dépit d'une vie de travail actif, il avait conservé jusqu'à ces derniers temps toute sa vigueur et toutes ses facultés.

Il fut membre et vice-président de la commission scolaire depuis 1856, soit pendant près d'un demi-siècle; président de l'ancien Conseil municipal et des assemblées générales, avant 1838; depuis il exerça les fonctions de président du Conseil communal, jusqu'en 1903. En 1874, les électeurs de Rochefort l'envoyèrent au Grand Conseil, où il siégea sans interruption jusqu'en 1897.

C'est dans le domaine de la justice de paix que Benoit Ducommun devait fournir sa plus longue carrière publique: huissier de 1848 à 1873, il fut ensuite nommé juge de paix, et il ne cessa de remplir ces fonctions jusqu'au dernier moment.

La Chaux-de-Fonds. - Un jeune homme de 16 ans, employé comme aide-commis dans une maison d'horlogerie à filé en France la semaine passée, après avoir dérobé pour plus de 2000 francs en montres et en métaux.

Après quelques jours de recherches, il a été pincé à Paris. Le jeune filou avait encore sur lui quatorze montres en or dont il n'avait pas encore pu se débarrasser. Il sera sans doute extradé.

Le Locle. - Le Conseil d'Etat a décidé de convoquer les électeurs du cercle de la Justice de Paix du Locle pour les samedi et dimanche 7 et 8 juillet prochain, aux fins de procéder à l'élection d'un assesseur de paix du dit cercle en remplacement du citoyen Georges Haldimann, démissionnaire.

Les Verrières. - On écrit au «Courrier du Val-de-Travers»:

Nous apprenons avec plaisir que notre ami M. Alphonse Matthey-Dupraz, professeur, a été engagé par la «Revue générale des sciences», comme naturaliste, pour une croisière qu'elle organise dans les paysages magiques de l'Océan boréal.

L'expédition est conduite par le professeur Nordenskjöld, l'illustre navigateur et explorateur des mers polaires, qui assure la direction scientifique du voyage. Le navire est l'«Ede-Francke», paquebot de 3487 tonnes de jauge et de 114 m. de longueur. Il visitera les îles Lofoden, le Spitzberg, les banquises et la Laponie. Des chasses à la baleine, aux lagopèdes, aux cidres, aux oies sauvages, aux grands oiseaux de mer, aux renards bleus, rennes sauvages et phoques, sont prévues au programme.

Frontière française. - Un violent incendie s'est déclaré jeudi, à Pont-de-Roide, dans les usines Peugeot. Le feu avait pris dans l'atelier des laminaires, qui a été complètement détruit.

Grâce aux prompts secours, on a pu préserver les autres bâtiments, mais, néanmoins, les pertes sont considérables. On les évalue à 200,000 fr.

On ignore exactement la cause du sinistre. On suppose que l'incendie a pris naissance à la suite d'un accident survenu pendant la marche d'une dynamo.

Foire de Pontarlier. - La foire de jeudi a été bonne, beaucoup de transactions ont été effectuées principalement sur les chevaux qui se vendaient de 600 à 1000 fr.

Les vaches prêtes au veau s'estimaient de 400 à 600 fr., elles avaient moins d'amateurs que d'habitude. Les vaches de pâture peu nombreuses étaient, par suite de la sécheresse persistante peu recherchées.

Les bœufs de travail, assez nombreux, s'élevaient dans les prix de 650 à 1050

NEUCHÂTEL

Sport nautique. - Les régates à voile de dimanche ont donné les résultats que voici: 1^{re} série, bateaux pontés de 1 tonneau et plus, à grément fixe. - Pas d'inscription. 2^{me} série, bateaux pontés inférieurs à 1 tonneau, à grément fixe. - Le 1^{er} gagne la première manche de la coupe offerte par la ville de Neuchâtel. 1. «Aiglon», à MM. Robert, Brodt et Virchaux, en 48 m. 20 s.; 2. «Lincoln» à MM. Lavanchy frères, en 58 m. 4 s. (disqualifié pour avoir touché la bouée au virage); 3. «Aricette» à M. H. de Bosset en 65 m. 10 s. 3^{me} série, bateaux mixtes à voiles et à rames, à grément volant. - Le 1^{er} gagne la première manche de la coupe offerte par la «Feuille d'avis de Neuchâtel». «Caprice», à M. Ad. Stampfli père en 1 h. 32 m.; «Triton» à Mlle Hélène Stampfli en 1 h. 38 m. 55 s.; «Rodeur» et «Courlis» ont abandonné. 4^{me} série, canots de pêche, dériveurs. - «Bondelle», à L. Chautems, Auvier, en 1 h. 36 m. 45 s.; «Yvonne», à Edouard Aebi, Auvier, en 2 h. 23 m. 25 s. 5^{me} série, canots de pêche à quille fixe. - Plusieurs bateaux sont partis, mais n'ont pas effectué le parcours dans le temps fixé. Pendant les régates et le soir, l'Harmonie a donné sur le quai Osterwald des concerts fort goûtés.

Enseignement supérieur. - Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Tell Perrin, D^r en droit, à la Chaux-de-Fonds, aux fonctions de professeur de droit public et administratif cantonal et fédéral à la faculté de droit de l'Académie de Neuchâtel, en remplacement du citoyen Eug. Borel, démissionnaire.

Gymnase cantonal. - Le Conseil d'Etat a nommé le citoyen Ernest Dubois, docteur en philosophie, aux fonctions de directeur du gymnase cantonal, en remplacement du citoyen Paul Dessoulay, démissionnaire.

Arrestation. - Hier à 4 heures, un gendarme arrêtait un individu en état d'ivresse, qui faisait du scandale au Quai des Alpes, près du port. Mais celui-ci opposa une telle résistance, à la place Numa-Droz notamment, que le panier à salade dut être requis pour le conduire au poste.

Ecole de commerce de Neuchâtel. - Deux-cent-onze élèves de l'Ecole de commerce, section des jeunes gens, ont pris part aux courses scolaires organisées par cet établissement; ils ont quitté Neuchâtel hier matin, répartis en cinq groupes, savoir: Courses de 4 jours: 1^{er} groupe, 97 élèves et 5 professeurs (Zermatt, Hörnli, Grongrat). - 2^{me} groupe, 33 élèves et 3 professeurs (Trient, Col de Balme, Montanvert, Chamoin, Le Brévent). - 3^{me} groupe, 28 élèves et 2 professeurs (Trubseealp, Titlis, Johpass, Meiringen). - 4^{me} groupe, 23 élèves et 2 professeurs. (Kandersteg, La Gemmi, Louèche, Montreux). - 5^{me} groupe, 30 élèves et 2 professeurs. (Lauterbrunnen, Wengernalp, Lauberhorn, Grindelwald).

Voici les dépêches reçues des divers groupes: Kandersteg, 18. - Bien arrivés. Temps superbe. Diné au Lac bleu. Montagnes en partie découvertes. Partons pour le lac d'Eschinen. Engelberg, 18. - Trouvé beau temps à Lucerne. Tous joyeux et en bonne santé. Magnifique réception hôtel Terrasse. Trient, 18. - Bien arrivés. Très beau temps, tout va bien, moral excellent. Zermatt, 18. - Bien arrivés à Zermatt, beau temps, bonne journée. Petite Scheidegg. - Tout va bien.

Dons reçus au bureau de la «Feuille d'avis de Neuchâtel» en faveur des incendiés de Planfayon (Fribourg): Anonyme Bôle, 5 fr.; L. B., 20 fr.; E. P., 10 fr.; Pippo, 2 fr.; G. H., 2 fr.; Gr., 20 fr.; Y., 2 fr. 50; R. R., 10 fr.; A. B. C. D., 60 fr.; G. M., 5 fr. Total à ce jour: 712 fr. 70.

Lausanne, de 54 à 56; Genève, de 52 à 56; Berne, de 50 à 54; Winterthur, de 52 à 55. Bâle a en outre la journée de 9 h. 1/2. Vous parlez longuement de la société suisse des maçons qui, d'après vous, avait pris des arrangements applicables à tous les ouvriers sans distinction de nationalité. Or, sachez, Monsieur le désintéressé, que cette société ne contenait que des maçons tessinois à l'exclusion de tous les ouvriers suisses et étrangers. En parlant des démarches faites aux autorités par l'Union ouvrière, vous ne mentionnez pas celle qu'elle a faite auprès de MM. les entrepreneurs en leur demandant une entrevue afin d'arriver à une entente dans le conflit actuel; il lui fut répondu qu'une convention avait été faite avec la société des maçons suisses, qu'ils ne nous reconnaissent pas le droit de soutenir les intérêts des maçons et qu'ils rompaient toutes relations avec nous; vous voyez par là que les entrepreneurs étaient bien décidés à ne traiter avec personne et que les grévistes devaient se soumettre à leurs propositions. Vos deux correspondants sont si peu d'accord que l'un parle d'inactivité qui règne en ville, de chantiers fermés, de violence de meneurs, tandis que le désintéressé déclare emphatiquement que la grève peut être considérée comme virtuellement terminée et que la presque totalité des ouvriers travaillent. Accordez vos violons, Messieurs! L'UNION OUVRIÈRE. Neuchâtel, le 18 juin 1906.

Monsieur le rédacteur, Les courses scolaires, dont l'excellente institution procure à nos enfants une jouissance incontestable, ont lieu ces jours. J'ai pour ma part donné à mes enfants la modique somme qui leur était réclamée pour pouvoir y participer. Je l'ai fait avec plaisir, mais sans comprendre cependant pourquoi le coût du voyage à Noiraigue se trouve être plus élevé que le billet demi-place pris isolément, et me demande à quoi servent les 500 fr. alloués aux courses scolaires par le budget communal. UN PÈRE DE FAMILLE.

Plaidoyer en faveur d'une langue Peseux, le 18 juin 1906.

Monsieur le rédacteur, Vous avez sans doute remarqué qu'il suffit d'aller se promener en famille dans un endroit bien tranquille pour voir arriver des quantités de gens qui vous enlèvent tout le plaisir. Eh bien, hier, nous étions montés à Tablette avec l'espoir que le temps incertain chasserait tout intrus, quand une nombreuse société s'en vint nous tenir compagnie. Par miracle, leur présence, loin de nous ennuyer, fut des plus agréables et c'est pourquoi je vous écris ces quelques lignes.

On finissait de dîner quand on entendit tout à coup chanter dans la forêt. Les gens s'approchèrent bientôt avec un drapeau vert, orné d'une étoile de même couleur dans un coin blanc. Qu'était-ce pour une société? Celui qui tient le drapeau se met à crier: «Kien oni devas meti la flagon?» - «Quelle langue parlent-ils donc?» pensais-je. Et sur tous les habits et corsages je voyais encore, comme sur le chapeau, une petite étoile verte. Je m'amuse à compter les arrivants: plus de 200! De tous côtés on les entend causer cette sorte d'idiome, les messieurs, les demoiselles, les enfants même, (il y en avait aussi plusieurs).

Je demande à l'un des étoilés, quelle est cette grande société. Il me répond: - Nous sommes les Esperantistes neuchâtelois. Aujourd'hui nous fêtons notre première fête cantonale. Nous venons de Neuchâtel, de la Chaux-de-Fonds, du Locle, des Brenets, où se sont fondés ce printemps des groupes très importants.

- Ah! c'est donc cet Esperanto que vous parlez? J'en ai entendu parler quelquefois, mais, vous savez, nous autres des métiers on ne peut pas apprendre ces choses-là.

- Pourquoi pas, que me répond le Monsieur. Vous voyez, presque toutes ces personnes ont commencé à apprendre l'Esperanto et autour et beaucoup peuvent déjà le parler couramment. C'est si simple, si facile! n'importe qui, sait déjà les trois quarts des mots et puis la grammaire est si peu compliquée! Enfin, il y aura tout à l'heure des discours, des récitations, des comédies, vous serez surpris d'en comprendre la moitié.

- Des comédies... en Esperanto? - Oui, oui, et même costumées!

- Les voilà tous qui s'asseyent au bord de la forêt, et un chœur exécute d'abord un chant vraiment beau. Ensuite des discours. Eh bien, vrai, Monsieur le rédacteur, j'aurais jamais cru que c'était si beau à parler et si facile à comprendre. Au commencement, je ne sais reconnaître qu'un mot par-ci par-là, mais au bout d'un moment, il y avait vraiment moyen de trouver un sens à ce qui se disait. Mais ce n'était rien en comparaison des comédies. Ah! là, c'était tout simplement merveilleux.

Voyez-vous pas des fillettes de 5-10 ans jouer une petite pièce toutes seules et en Esperanto, bien entendu. Elles étaient trop braves. Et puis des scènes amusantes avec des Chinois, des Turcs, des Arabes, des Esquimaux, des Anglais, des nègres qui parlaient en Esperanto à celui qui jouait le maître d'hôtel; tandis que sa femme, qui n'y connaissait rien, pouvait rien faire d'autre que d'injurier son gosse en français. Et puis encore, parmi les choses jolies, une comédie française intitulée «la déclaration» où un jeune étudiant qui n'ose pas annoncer à une demoiselle qu'il l'aime, profite d'une leçon d'Esperanto qu'elle lui donne pour lui dire «Mi vin amas tre!» Et puis ils s'embrassent; ils se marient!

C'est vraiment intéressant, cet Esperanto,

Monsieur le rédacteur, c'est beau à entendre au point qu'on le croirait de l'italien et puis ces messieurs ont parlé de son utilité, du plaisir qu'il procure à ceux qui le parlent, cela m'a convaincu.

Du coup je me suis trouvé gagné de cœur à leur affaire. Mais je suis un peu vieux, ça doit être surtout pour les jeunes. Mais vous, Monsieur le rédacteur, qui avez déjà montré votre approbation à l'Esperanto par les articles que vous avez fait imprimer, ne pourriez-vous faire valoir votre influence pour travailler à l'introduction de cette langue dans nos écoles? Ce serait mille fois plus intéressant et plus utile à nos enfants que beaucoup de choses qu'on leur y enseigne.

Agréez, etc. A. CAPRINO.

POLITIQUE

Chambres fédérales

Dans sa séance de lundi, le Conseil national renvoie à la commission de validation des pouvoirs l'élection de M. Turrettini. Puis il aborde la suite de la discussion du code civil. Le Conseil des Etats adopte l'arrêté allouant au Conseil fédéral un crédit anticipé de 4,327,555 fr. pour acquisition de matériel de guerre en 1907. Il adopte un arrêté fixant les indemnités à payer aux cantons pour l'équipement des recrues en 1907.

Il reprend ensuite la discussion de la gestion du Conseil fédéral. Après une longue discussion, il approuve la gestion des départements militaires, chemins de fer, postes et télégraphes, finances et douanes, ainsi que celle du Tribunal fédéral.

A la Chambre française

M. Basly demande à interpellier sur les causes de la catastrophe de Courrières. L'interpellation est jointe à celles sur la politique générale.

M. Basly la développe immédiatement. Il estime la participation aux bénéfices une solution illusoire et n'admet que la reprise des mines par l'Etat.

M. Vaillant déclare que quand M. Clémenceau est arrivé au pouvoir on pouvait espérer que son gouvernement serait au moins meilleur que les précédents.

M. Vaillant espère que le gouvernement radical serait plus tolérant pour les ouvriers. Il constate que c'est à Paris surtout que s'est manifestée l'action antiouvrière du gouvernement. Il attaque le ministère qui a imaginé d'impliquer les chefs de la Confédération du travail dans le complot réactionnaire.

M. Clémenceau monte à la tribune. Il dit qu'il a été interpellé personnellement par M. Jaurès, aux sentiments humanitaires duquel il rend d'ailleurs hommage.

Je ne suis pas une victime résignée, dit M. Clémenceau, c'est pour cela que je viens répondre. M. Jaurès m'a accusé d'avoir refoulé la classe ouvrière plus que pas un des gouvernements réactionnaires de la République française. Où donc l'ai-je refoulée? (Exclamations à l'extrême gauche).

La classe ouvrière n'est pas partout où se trouve un ouvrier. Où donc l'ai-je refoulée, la classe ouvrière? Est-ce derrière la barricade où est tombé le lieutenant Lauffer, sabre au fourreau? (Applaudissements). Est-ce parmi les malheureux inconscients qui allaient ravager la demeure de leurs camarades?

Je sais que vous m'avez rendu responsable de la rencontre avec la troupe et les grévistes; c'est parce que j'avais la volonté d'éviter ce conflit, et si vous ne me rendez pas justice, je me la rends.

Le ministre reproche à M. Jaurès de n'avoir pas protesté contre les massacres de Châlons que le gouvernement précédent. Il rappelle ensuite les désordres qui se sont produits à l'occasion des inventaires. Le devoir du gouvernement, dit-il, était du moins d'assurer le calme pendant les élections. Grâce à lui, la paix sociale a régné.

M. Clémenceau répond aux critiques de MM. Basly et Vaillant. Puis il dit à M. Jaurès qu'il devrait bien enseigner aux ouvriers à ne pas confondre le droit de la grève et le droit de la matraque. L'orateur déclare qu'il a toujours reçu les délégués grévistes.

S'adressant au parti socialiste, M. Clémenceau s'écrie qu'il n'est qu'un modeste ouvrier cherchant à apporter sa pierre à l'édifice social et non à élever un palais féerique qui s'évanouirait dans les airs. (Appl.)

Le ministre lit les instructions qu'il a données à l'occasion des grèves du Pas-de-Calais, et il ajoute qu'il ne pouvait laisser saccager les maisons des ouvriers non grévistes. Il déclare que le 1^{er} mai a été organisé par la Confédération générale du travail et le parti socialiste ne fut que son collaborateur.

Le ministre termine en reprochant à M. Jaurès de faire une action dangereuse pour la République en attaquant le gouvernement. Il invite les socialistes à travailler en commun pour le bien de la République. La suite de la discussion est renvoyée et la séance est levée.

La revision du procès Dreyfus

C'est lundi que la cour de cassation, toutes chambres réunies, s'est occupée en audience publique de la deuxième demande en revision du jugement du conseil de guerre de Rennes, qui, le 9 septembre 1899, condamna Dreyfus à dix ans de détention.

M. Mornard, défenseur de Dreyfus, à l'appui de sa requête en revision a remis aux chambres réunies un volumineux mémoire qui ne comprend pas moins de 684 pages.

Dans ce rapport, M. Mornard dit que l'instruction scrupuleuse et minutieuse de la chambre criminelle ne laisse rien subsister des prétendus éléments de crime relevés à la charge de Dreyfus, et il énumère les faits dolosifs commis par les artisans de l'accusation.

La deuxième partie analyse le procès de Rennes, la troisième partie les faits révélés après le procès et leurs conséquences; la quatrième étudie le rôle d'Estherazy; la cinquième examine les conséquences judiciaires des résultats de l'instruction.

Le rapporteur dit que l'instruction de la chambre criminelle a été complète. Il parle ensuite du mémoire de M. Mornard, qui conclut à la cassation sans renvoi. Il ajoute que le réquisitoire écrit du procureur général ne maintient que six des treize faits cités par M. Mornard. Il constate que le procureur requiert l'annulation sans renvoi, l'affichage à Rennes et à Paris, l'insertion à l'«Officiel» et dans cinq journaux. Il se fonde sur ce que le bordereau imputable à Esterhazy ne constituerait qu'un acte fictif de trahison, et que la trahison fut-elle réellement, le bordereau est la preuve que Dreyfus est innocent.

Le rapporteur analyse les débats du procès de Rennes et examine s'il existe un acte réel de trahison. Il constate que les charges morales invoquées contre Dreyfus ne résistent pas à l'examen. L'audience a été levée à 4 h. 30, sans incident.

En Russie

La Douma a terminé lundi ses débats sur la question agraire, et adopté à l'unanimité le projet de constitution d'une commission agraire.

Cette commission sera composée de 99 membres; 91 de ces membres seront nommés mardi après midi. Il n'y aura pas de séance mardi matin.

Dans sa réunion de mardi, le parti démocratique constitutionnel a décidé qu'il était impossible pour les membres de la Douma de quitter Saint-Petersbourg pour des vacances; il a adopté à l'unanimité une résolution déclarant qu'il faut rester au travail tout l'été.

D'après des renseignements officiels, l'ordre est complètement rétabli à Biélostok. Le gouvernement a donné des ordres sévères pour le maintien du calme.

(Nous continuons de rappeler au lecteur que les renseignements officiels en Russie n'ont aucune valeur.)

Nouvelles diverses

Le «Journal officiel» de la République française a publié samedi matin un décret fixant la taxe d'affranchissement des lettres à destination de la Belgique et de la Suisse à dix centimes, lorsque le poids ne dépassera pas quinze grammes et que la distance entre le lieu d'origine et celui de destination n'excédera pas trente kilomètres.

Grandes manœuvres suisses. - Le colonel Wyss, commandant de la 6^e division, a été chargé de conduire la division de manœuvre qui sera opérée cette année au 4^e corps. La division de manœuvre sera constituée par les 11^e et 13^e brigades d'infanterie, auxquelles se joindront les effectifs nécessaires en artillerie, cavalerie et troupes spéciales.

Cyclone. - Un cyclone s'est abattu sur la région de Sazawa (Bohême), ainsi que sur plusieurs communes, en particulier Selcan et Konopischt. Il est tombé une quantité énorme de pluie. Des communes entières sont inondées; des ponts ont été arrachés. En plusieurs endroits l'eau a rompu les digues et rendu impraticable de longs parcours de routes et de voies ferrées. Sept personnes ont disparu; soixante maisons ont été complètement démolies. Les champs, les vergers sont dévastés; un grand nombre de bestiaux et de volailles ont péri. La troupe se rend sur les lieux.

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(Service spécial de la Feuille d'avis de Neuchâtel)

Suisse et France Paris, 19. - Le «Radical» propose de soumettre à un arbitrage le conflit commercial entre la France et la Suisse.

En Russie

Saint-Petersbourg, 19. - Dans une assemblée de 5000 ouvriers et matelots, qui a eu lieu dans le voisinage de Saint-Petersbourg, il a été décidé d'envoyer à la Douma une adresse pour l'assurer de l'appui de la classe ouvrière dans sa lutte contre le gouvernement.

Varsovie, 19. - Des désordres antisémites ont éclaté dans plusieurs villes du gouvernement de Grodno.

Biélostok, 19. - La tranquillité est rétablie. Hier on a enseveli 74 victimes. Un témoin oculaire des désordres déclare que le nombre des juifs morts et blessés dépasse 600.

Saint-Petersbourg, 19. - La grève des chemins de fer a éclaté à Sisserand et à Riazan. De nombreux ouvriers ont été arrêtés à Moscou. Le mouvement agraire s'accroît dans les provinces.

Saint-Petersbourg, 19. - La Douma a commencé un débat sur un projet de loi concernant l'égalité civique, présenté par 151 membres.

Les débats sont suspendus vers 6 heures; à la reprise on passe aux interpellations dont la plupart sont urgentes. La séance est levée à 7 h. 3/4.

AVIS TARDIFS

Un jeune chien berger nécessaire robe jaune, collet blanc, est égaré depuis dimanche. - La personne qui l'aurait recueilli est priée d'en informer M. Pathay, vétérinaire, Neuchâtel.

Monsieur Alfred et Mademoiselle Jeanne Barbezat, Madame veuve Marie Sandoz-Masson, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur Léon Barbezat, à Perreux, Monsieur et Madame Fritz Barbezat, à Cressier, Monsieur et Madame Camille Barbezat et leurs enfants, à Neuchâtel, Messieurs Samuel et Félix Chautems, à Neuchâtel, Mesdemoiselles Marie et Mathilde Chautems, à Neuchâtel, font part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame JULIE BARBEZAT née MASSON

leur chère mère, sœur, belle-mère, belle-sœur, tante, cousine et parente, que Dieu a reprise à lui dimanche 17 juin, à 3 h. 1/2 de l'après-midi. Neuchâtel, le 18 juin 1906.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu le mardi 19 courant, à 3 heures. Domicile mortuaire: Hôpital de la ville.

Messieurs les membres de la Musique Militaire de Neuchâtel sont informés des décès de

Madame JULIE BARBEZAT mère de leur collègue, Monsieur Alfred Barbezat, membre actif, et sont priés d'assister à l'ensevelissement, qui aura lieu mardi 19 juin, à 3 heures après midi.

Domicile mortuaire: Hôpital de la Ville. LE COMITÉ.

Madame et Monsieur Henri Althaus-Vaucher et leurs enfants, à Saint-Sulpice, Madame veuve Caroline Vaucher et ses enfants, à Cormondrèche, Neuchâtel et Zurich, les enfants de feu Madame Caroline Ducommun-Vaucher, à Neuchâtel, Serrières et Berne, ainsi que les familles Blank, Roulet, à Saint-Blaise, ont la douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Marguerite VAUCHER née BLANK leur chère mère, belle-mère, grand-mère, arrière-grand-mère, tante et parente, qu'il a plu à Dieu de retirer à lui, dans sa 86^{me} année, après une courte et pénible maladie.

Bien soit l'Eternel, car il a exaucé la voix de mes supplications. Ps. XXVIII, v. 6.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu mardi 19 juin, à 4 heures après midi.

Domicile mortuaire: Cormondrèche, rue Basse 4. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame Aimé Jacot-Perregaux-Dielf, Monsieur et Madame Edgar Jacot-L'Éplattier et leurs enfants, à Neuchâtel, Monsieur et Madame Arthur Jacot-Greitillat et leurs enfants, Monsieur et Madame Edmond Jacot-Müller et leurs enfants, Madame et Monsieur Edmond Greitillat-Jacot et leurs enfants, Madame et Monsieur Adhémar Bourquin-Jacot et leurs enfants, à Saint-James, Madame et Monsieur Aurèle Favre-Jacot et leurs enfants, à Courvet, Madame veuve Pauline Perregaux-Dielf, ses enfants et petits-enfants, Madame veuve José Mojon-Dubied, aux Hauts-Genèveys, Madame veuve Adèle Nicolet-Dubied, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds, et les familles Jacot, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la grande perte qu'ils éprouvent en la personne de

Monsieur Aimé JACOT-PERREGAUX-DIELF leur bien-aimé époux, père, grand-père, frère, beau-frère, oncle, neveu et cousin, enlevé à leur affection, aujourd'hui samedi, dans sa 72^{me} année.

Coiffane, le 16 juin 1906. Je sais en qui j'ai cru. Il Tim. I, 12.

Père, mon désir est que là où je suis, ceux que tu m'as donnés y soient aussi avec moi. Jean XVII, 24.

L'enterrement aura lieu mardi 19 courant, à 4 h. 1/2 après midi. Domicile mortuaire: Coiffane.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Madame et Monsieur Paul Porrin, à Neuchâtel, leurs enfants et leurs familles, Monsieur Jules Vuagniaux et sa fille Jeanne, à Moudon, Madame Alice Jaquet et ses enfants, à Rochefort, Madame et Monsieur Numa Renaud et leurs enfants, à Môtiers, Monsieur et Madame Arthur Ducommun et leurs enfants, à Rochefort, Madame Bertha Clerc, à Rochefort, ses enfants et leurs familles, Madame Elvire Murisier et ses enfants, à Chexbres, Madame et Monsieur James Jaquet et leurs enfants, à Rochefort, Monsieur et Madame Benjamin Ducommun, à Moscou, Madame et Monsieur Ernest Calame et leurs enfants, à Bôle, Madame et Monsieur Edouard Wasserfallen et leurs enfants, à La Chaux-de-Fonds, Monsieur et Madame Jean-Louis Ducommun, à Fretzwiller, Madame Fanny Ducommun, à Rochefort, ainsi que les familles Ducommun, Jaquet et Pingeon ont la profonde douleur d'annoncer à leurs amis et connaissances la mort de leur cher et vénéré père, grand-père, arrière-grand-père, frère, beau-frère, oncle et parent,

Monsieur Benoît DUCOMMUN Juge de paix que Dieu a rappelé à lui, à Rochefort, samedi 16 juin, dans sa 85^{me} année. Rochefort, le 16 juin 1906.

Celui qui poursuit la justice et la bonté trouve la vie. La justice est la gloire. Prov. XVI, 24.

Seigneur, tu laisses maintenant aller ton serviteur en paix car mes yeux ont vu ton salut. Luc. II, 29-30.

L'ensevelissement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu à Rochefort, le mardi 19 juin, à 4 heures de l'après-midi.

On ne reçoit pas - Les dames suivent

Madame veuve Andrez et ses enfants: Emilie, Hélène, Emma, à Saint-Blaise, famille Gaberell, à Faoug, et famille Salzman, à Villars, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances, de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère fille,

Mademoiselle Marie ANDREZ que Dieu a reprise à lui, à l'âge de 26 ans, après une longue et pénible maladie, aujourd'hui 16 juin, à 4 heures et demie.

Elle n'est pas morte, elle dort. Marc V, 39.

Heureux ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu. Matth. V, 8.

L'enterrement aura lieu lundi 18 courant, à 4 heures après midi.

Domicile mortuaire: Saint-Blaise, bas du village.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Monsieur et Madame Fritz de Rutte et leurs enfants, Mademoiselle Rosa de Rutte, Monsieur et Madame Otto de Rutte et leurs enfants, à Villa Casilda (République Argentine), Monsieur le docteur Eugène de Rutte, Madame et leur enfant, à Niederbipp, ont la douleur de faire part à leurs parents et amis, de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur R. DE RUTTE

leur cher père, beau-père et grand-père, que Dieu a repris à lui, à Fallanza, le 17 juin 1906. Le présent avis tient lieu de lettre de faire part.

Avis aux abonnés

de la Feuille d'avis de Neuchâtel

Les personnes dont l'abonnement expire au 30 juin sont priées de le renouveler. - Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements de 3 ou 6 mois dès le 1^{er} juillet.

Dès le 7 juillet, nous prélèverons en remboursement par la poste le montant des quittances non retirées à notre bureau à cette date.

Les demandes de délai de paiement doivent parvenir à notre bureau jusqu'à JEUDI 5 JUILLET; faute de quoi, les frais de retour du remboursement non accepté seraient à la charge du destinataire.

Feuille d'avis de Neuchâtel

Abonnements pour villégiatures

15 jours 50 centimes 1 mois 90 »

Adresser les demandes au bureau du journal en indiquant l'adresse exacte. Paiements en timbres-poste ou contre remboursement postal.

BOURSE DE GENÈVE, du 18 juin 1906

Table with columns: Actions, Obligations, Jura-Simplon, Id. bons, Saint-Gothard, Gafa, Eco-Suis. élec., Bâle Commerce, Union fin. gen., Paris de Sétif, Cape Copper. Includes values and percentages.

Argent fin en gram. en Suisse, fr. 111.50 le kil. Neuchâtel, 18 juin. Escompte 4 1/2 %

BOURSE DE PARIS, du 18 juin 1906. Clôture.

Table with columns: 3% Français, Consol. angl., Italien 5%, Hongr. or 4%, Brésilien 4%, Ext. Esp. 4%, Turc D. 4%, Portugais 3%, Actions, Bq. de France, Crédit foncier. Includes values and percentages.

Bulletin météorologique - Juin

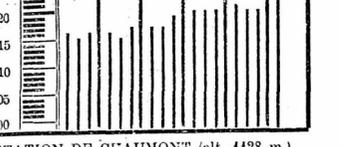
Observations faites à 7 h. 1/2, 4 h. 1/2 et 9 h. 1/2

OBSERVATOIRE DE NEUCHÂTEL

Table with columns: DATE, Tempér. en degrés cent., Moy., Mini., Maxi., Humidité, Vent, V. dominant, Force, Direction.

19. 7 1/2 h.: 15.9. Vent: S.-E. Ciel: couvert. Du 18. - Nuages orageux au N. l'après-midi. Assez fort joran à partir de 6 heures. Temps orageux au N.-E. et S.-E. à partir de 8 heures avec pluie après 9 heures.

Hauteur du Baromètre réduite à 0 suivant les données de l'observatoire. Hauteur moyenne pour Neuchâtel: 719.5 mm.



STATION DE CHAUMONT (alt. 1128 m.)

17 | 12.3 | 7.5 | 14.8 | 16.7 | 19 | N.O. | fail. | la. | cour. Beaujurd le matin. Assez beau le midi. Cumulus. Grand beau le soir. Alpes voilées tout le jour.

18 juin (7 h. m.) 1128 12.2 668.0 N.O. or. clair Niveau du lac: 19 juin (7 h. m.): 430 m. 250

Température du lac (7 h. du matin): 15°

Bulletin météorol. des C. F. F. - 19 juin, 7 h. m.

Table with columns: STATIONS, Tempér., TEMPS & VENT. Lists various stations like Genève, Lausanne, Vevey, Montreux, Sierre, Zermatt, Neuchâtel, Chaux-de-Fonds, Fribourg, Berne, Thoune, Interlaken, Bâle, Lucerne, Lugano, Zurich, Schaffhouse, Saint-Gall, Glaris, Ragatz, Coira, Davos, Saint-Moritz with their respective weather conditions.